

LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 7 MARS 2018 - N° 2286 - 1,30 €

DESIGN CLAIRAC, CENTRE DU MONDE



Le designer international Christophe Blin vient d'installer sa société In Spirit en Lot-et-Garonne à Clairac

© DR

**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

VÉHICULES DE TOURISME

NOUVEL AMORTISSEMENT



Nouvelle réduction du plafond de déduction de l'amortissement fiscal des véhicules de tourisme les plus polluants.

Depuis 2006, la déduction fiscale de l'amortissement du prix d'acquisition des véhicules de tourisme est modulée en fonction de la date d'achat du véhicule et de son taux d'émission de dioxyde de carbone (CO₂).

Pour les véhicules les plus polluants, la déduction est plafonnée à 9 900 ou 18 300 euros.

Le plafond de déduction est en revanche porté à 20 300 ou 30 000 euros pour les véhicules hybrides et électriques.

La loi de finances pour 2017 a prévu un durcissement progressif de la mesure. Le niveau d'émission de CO₂ par kilomètre déterminant le plafond de 9 900 euros, fixé à 200 g de CO₂/km en 2006, devrait atteindre 130 g de CO₂/km en 2021.

À compter de 2018, le plafond d'amortissement de 9 900 euros s'applique aux véhicules dont le taux d'émission de CO₂/km dépasse 150 g (contre 155 g en 2017).

Le plafond de 18 300 euros s'applique aux véhicules dont le taux d'émission est supérieur ou égal à 20 g de CO₂/km (contre 60 g en 2017) et inférieur ou égal à 150 g de CO₂/km.

Les véhicules dont le taux d'émission est supérieur ou égal à 20 g et inférieur à 60 g de CO₂/km (véhicules hybrides rechargeables), relèvent du plafond de 20 300 euros.

Quant au plafond majoré de 30 000 euros, il concerne désormais les véhicules émettant moins de 20 g de CO₂/km (en pratique, les véhicules électriques).

Rappelons que ces plafonds s'appliquent également à la déduction des loyers des véhicules en location de plus de trois mois ou acquis en crédit-bail.

Taux d'émission de CO ₂ /km	Plafond
moins de 20 g	30 000 euros
supérieur ou égal à 20 g et inférieur à 60 g	20 300 euros
supérieur ou égal à 60 g et inférieur ou égal à 155 g	18 300 euros
supérieur à 155 g de CO ₂ /km	9 900 euros

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	EVOLUTION ANNUELLE EN %
2016 T2	108,40	+ 0,02
2016 T3	108,56	+ 0,17
2016 T4	108,91	+ 0,46
2017 T1	109,46	+ 0,98
2017 T2	110	+ 1,48
2017 T3	110,78	+ 2,04

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)

Trimestre de référence	IRL des loyers	Variation annuelle
3 ^{ème} trimestre 2017	126,46	+ 0,90 %
2 ^{ème} trimestre 2017	126,19	+ 0,75 %

BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2017

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	Jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
Puissance fiscale			
3 CV	d x 0,41	(d x 0,245) + 824 €	d x 0,286
4 CV	d x 0,493	(d x 0,277) + 1 082 €	d x 0,332
5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364
6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382
7 CV et +	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401
VÉLOMOTEURS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
Cylindrée	Jusqu'à 2 000 cm ³	de 2 001 à 5 000 cm ³	Au-delà de 5 000 cm ³
Moins de 50 cm ³	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
Puissance	Jusqu'à 3 000 cm ³	de 3 001 à 6 000 cm ³	Au-delà de 6 000 cm ³
1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211
3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235
Plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292

INDICE DES PRIX

(Base 100 en 2015 à partir de 2016).
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	déc. 16	déc. 17	augmentation sur un an
Indice d'ensemble	100,65	101,85	+ 1,2 %
Indice hors tabac	100,66	101,84	+ 1,2 %

SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel

2018 : 3 311 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (39 732 €).

SMIC

Horaire	9,88 €
Mensuel (35 h)	1 498,50 €

SOMMAIRE EN PAGE 4

DESIGN

CLAIRAC, CENTRE DU MONDE



© DR

Christophe Blin et sa famille devant leur demeure à Clairac

Après la Belgique et l'Espagne, le designer international Christophe Blin vient de s'installer à Clairac. Il entend faire de sa demeure familiale un centre de formation international.

Christophe Blin aime le dessin, les épures techniques, l'esthétique, la sculpture, la musique. Il est joyeux, empathique, passionné, fidèle en affaires, sans détour, visionnaire. Il a près de lui sa femme Frédérique, mère de leurs 10 enfants élevés dans un esprit très international. Ils ont traversé la vie et le monde, main dans la main. Aujourd'hui, tout en conservant une entreprise à Madrid et un réseau à Shanghai, ils se sont établis à Clairac. « Ici ou ailleurs, le monde est à notre porte », proclame Christophe Blin, qui a toujours un billet de train ou d'avion en poche. Le monde, il le connaît, il le sillonne. Depuis 21 ans, sa société In Spirit Design, qui regroupe des talents en design industriel, design graphique et motion design, crée des emballages toutes catégories notamment pour le secteur agro-alimentaire mais aussi pour les secteurs de l'hygiène beauté, de la santé, de l'entretien ménager. En matière de design produit, son expérience est riche dans le secteur des sports et loisirs et l'aménagement urbain. L'historique Vizirette qui a bousculé les habitudes des ménagères porte sa signature et celle de Lonsdale où il a débuté sa carrière. Il démarre son entreprise en signant les fixations de skis Rossignol et Look. Vous serez étonnés de retrouver ses créations si souvent de par le monde: Coca Cola, Volvic, Total, BH Fitness, Saint-Amand, CEPESA... In Spirit Design a un accord de collaboration suivie

avec le Centre de Recherche Packaging de Danone à Évian. Le géant français des produits laitiers est son client de toujours, la référence! In Spirit Design intervient de l'analyse design stratégique à la création, jusqu'au développement technique de ses conceptions. Ses clients demandent parfois de piloter l'ensemble de leur projet, allant jusqu'à la recherche et le suivi de leurs partenaires industriels.

SE CONCENTRER DAVANTAGE SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

Parce que « le design est un mode de pensée pour une réponse adaptée », Christophe Blin a cherché à s'adapter aux évolutions, aux demandes, aux souhaits sans toutefois jamais perdre son « émotion de designer. Même si la finalité de nos designs est leur industrialisation et commercialisation, l'expression artistique reste la clé de voûte de nos créations. Nous rejetons l'idée reçue que l'industrialisation conduit à la banalisation de la création ». L'entreprise, créatrice d'icônes de marque, est renommée pour son apport de solutions design, stratégiques et innovantes sans négliger les performances techniques, environnementales et financières requises dans un contexte d'industrialisation. Sa méthode procède du « design thinking » et de l'analyse de la valeur en conception. Pas de limite de secteur ni détaillée d'entreprise! Tout projet est unique et passionnant, d'un logo à une

architecture, d'un produit unique à une gamme de produits. Fort d'une structure bien équipée, de 2 graphistes à Madrid et de 2 designers à Clairac, Christophe Blin souhaite, tout en continuant à développer l'international, se concentrer davantage sur l'Europe et plus spécifiquement en Nouvelle-Aquitaine. Il veut transmettre son savoir, son acquis, sa passion. Comment concevoir que la Chine lui faisant confiance, les « locaux » l'ignorerait... Le Sinange, sa belle et grande demeure, est appelée à devenir un lieu international de formation, de rencontre et de réflexion. Le design étant l'art de la concrétisation d'un souffle, nul doute que Christophe Blin, qui intervient déjà en donnant des conférences dans des écoles, des salons ou des entreprises, saura attirer les designers d'aujourd'hui et de demain grâce à la réputation d'In Spirit Design.

Chantal BOSSY

CHRISTOPHE BLIN EN BREF

Designer Produit, diplômé de l'EN-SAAMA, Christophe Blin a été directeur de création associé chez Lonsdale à Paris puis chez Design Board à Bruxelles, avant de créer l'agence In Spirit Design en 1996. Membre de jurys d'écoles et récompensé par de nombreux Awards, il reçoit en 2016 la médaille du ministère des Affaires Étrangères, en reconnaissance de sa contribution à l'image de la création française à l'international.

POLYMEREXPERT

LEADER DES MATÉRIAUX INTELLIGENTS

Depuis sa création en 2000, PolymerExpert, société leader girondine de recherche et de développement dans les polymères, s'est imposée comme un acteur clé de l'innovation en France et à l'international collaborant avec les plus grands comptes de l'industrie, de la cosmétique et du médical.



© DR - POLYMEREXPERT

À l'origine, la vocation de la société était le transfert du savoir-faire des grands établissements d'enseignements et de recherche (universités, grandes écoles, CNRS) vers le milieu industriel. Son implantation à Pessac, à proximité du campus, en est toujours le témoignage. Ne trouvant pas de partenaires à même de produire des polymères de grande technicité en vue de leur commercialisation, elle investit pour se lancer dans la fabrication. C'est aujourd'hui une société de recherche et de développement capable de produire et de commercialiser des polymères à grande échelle et de développer parallèlement ses propres technologies en interne. Le succès est venu couronner sa stratégie d'intégration verticale et son audace entrepreneuriale. Le chiffre d'affaires a ainsi atteint 3 millions d'euros en 2017 soit + 11 % par rapport à 2016 et la société a commercialisé pas moins de 70 produits développés dans ses laboratoires depuis 2000.

DES PRODUITS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

« Nous sommes fiers d'avoir accompagné plus de 270 sociétés différentes en 18 ans avec le déploiement de nos technologies dans des secteurs à haute valeur ajoutée, dont nombre d'entre elles sont entrées

dans le quotidien », confie son PDG, Marc Dolatkhani, docteur en chimie des polymères. Les réalisations de la société, issues de ses 59 brevets, concernent des domaines variés. Médical: ciments osseux, colle pour le cœur, prothèse de genou; cosmétique: gélifiants d'huiles; industriel: revêtements antibrouillard, polymère à mémoire de forme pour le textile, polymère pour propulsion à propergol solide des fusées.

« Imaginez une rayure sur une carrosserie dont la peinture va se reconstituer toute seule, ou un implant qui change de forme à 37° C, [...] un fond de teint qui s'adapte à la lumière... », explique Marc Dolatkhani.

UNE NOUVELLE FILIALE

« En 2018, le défi se porte sur le lancement d'une nouvelle gamme de polymères intelligents (thermogélifiant, photochrome, auto-cicatrisant, mémoire de forme, gélifiant huile...) et le lancement de notre nouvelle filiale, Innolens ». Spécialisée dans le développement de dispositifs médicaux pour la chirurgie de l'œil (cataracte, myopie, et presbytie), sa première pierre a été posée fin 2015. Elle commercialisera ses premiers produits en juin 2018. Grâce à la construction de cette nouvelle unité de production de 1 000 m² et à une levée de fonds envisagée de 2,5 millions d'euros

en 2018, la société entend faire face à un carnet de commande plein jusqu'en 2020 et répondre à l'impressionnante progression du marché des implants oculaires de 3 % (vieillesse de la population et amélioration de l'accès au soin des pays émergents). PolymerExpert confirme ainsi son développement et son ambition à l'international.

Michel CASSE

POLYMEREXPERT EN CHIFFRES

3 secteurs d'activités: 70 % du chiffre d'affaires dans le médical, 15 % dans la cosmétique, 15 % dans l'industrie
Effectif: 14 salariés, dont plus de 70 % dédié à la R & D (docteurs, formateur, ingénieur, responsable qualité...), 18 recrutements prévus (en comptant la filiale) en 2018, dont 3 embauches au sein de PolymerExpert (docteur en chimie des polymères, formateur cosmétique, technicien d'analyse).

Chiffre d'affaires 2016 : 2,7 millions d'euros (le total du bilan a augmenté de 25 % entre 2015 et 2016)

Chiffre d'affaires 2017 : 3 millions d'euros (+ 11,32 %)

77 % du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (Europe, États-Unis et Asie)

270 sociétés clientes différentes depuis la création

70 produits développés dans les laboratoires de PolymerExpert et commercialisés depuis la création de la société

59 brevets déposés depuis 2000 dont 16 brevets déposés en 2016 et 2017

SOMMAIRE

À LA LOUPE	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4
NOUVELLES BRÈVES	p. 6
ANNONCES LÉGALES	p. 8
IMMOBILIER	p. 18

ENVIRONNEMENT

CYCL'EAU REVIENT



© DR

Fort de son succès en 2017, Cycl'Eau, premier salon régional dédié à la gestion de l'eau en Adour-Garonne revient cette année pour une nouvelle édition les 21 et 22 mars à Bordeaux, Hangar 14.

Dédié aux acteurs de l'eau du bassin Adour-Garonne (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et une partie de l'Auvergne), le salon professionnel régional Cycl'Eau se tiendra les 21 et 22 mars. Plus de 500 professionnels parmi les exposants et près de 2 000 visiteurs sont ainsi attendus durant 2 jours au Hangar 14 à Bordeaux, pour préparer l'avenir du secteur. Créé par l'expert Jean-Claude Lasserre, responsable de la prescription chez Frans Bonhomme (spécialiste des produits plastiques dans les domaines de l'assainissement, du bâtiment, de l'irrigation et des travaux publics), le salon 2018 aura pour thématique « Eau et Territoires ». Il posera plus précisément les questions de la préservation, l'acheminement et l'approvisionnement de la ressource eau, tenant compte à la fois des similitudes et des disparités de la région.

8 CONFÉRENCES

Le bassin hydrographique Adour-Garonne compte 7 millions d'habitants. Avec une densité de population inégale mais en expansion, des secteurs à forte activité touristique et une agriculture variée, il demeure un territoire en pleine transformation, nécessitant une organisation de la gestion de l'eau adaptée à ses caractéristiques. Pour répondre à ces enjeux, le Comité de pilotage régional, composé de collectivités territoriales, syndicats des

eaux ou de fédérations professionnelles, a arrêté un programme de 8 conférences et tables rondes. Ces rendez-vous, ciblant les besoins et problématiques actuels de la filière eau, sont gratuits et ouverts à tous les congressistes, exposants comme visiteurs. Le nombre de places étant limité, la réservation est indispensable via le site Internet pour assister à une ou plusieurs conférences. Le succès de l'initiative bordelaise a fait des émules puisqu'en 2018, 2 nouveaux rendez-vous dédiés aux professionnels verront le jour à Vichy les 6 et 7 juin et à Strasbourg les 3 et 4 octobre. « *Ce développement sur le territoire national témoigne de l'intérêt du concept Cycl'Eau : un événement novateur et inédit, à taille humaine, qui joue la carte de la proximité* », expliquent les organi-

sateurs. Collectivités territoriales, élus, partenaires institutionnels, compagnies fermières, industriels, bureaux d'études ou encore réseaux de négoce viennent ainsi se rencontrer et échanger autour de problématiques communes, caractéristiques du bassin hydrographique sur lequel ils interviennent. Mais l'intérêt de dupliquer le concept Cycl'Eau réside également dans la création de passerelles entre chaque bassin. Les acteurs publics et privés de la filière devraient pouvoir nouer de nouveaux partenariats et développer leurs relations d'affaires en région, mais aussi bénéficier des synergies entre chaque édition, au travers du partage d'expériences et de leur savoir-faire.

Vincent ROUSSET

PREVIMETEO : DE NOUVELLES APPLICATIONS

Ses clients sont prestigieux : Aéroports de Paris, Pernod-Ricard, Eiffage, Disneyland Paris, Elian Da Ros (viticulteur marmandais)... En 15 ans, Previmeteo, fondée à Marmande par Jean-Pierre Bouchillou, est parvenue à se hisser très haut. Elle parvient sur certains marchés à concurrencer Météo France. Heure par heure, à 2 kilomètres près, la petite entreprise de 5 personnes, fournit des outils de mesure spécifiques pour ses clients. Curieux et inventif, le fondateur entend en effet, au travers de ses applications numériques, répondre au mieux à leurs besoins. Au-delà, il souhaite que son exemple soit un booster d'énergie locale, une volonté qui, selon ce visionnaire, fait défaut en Lot-et-Garonne. Outre son application météo sur mesure, il a aussi lancé i-Loc pour aider les secours à localiser une personne dans le besoin, Monithermo qui permet aux restaurants et pharmacies de maîtriser la chaîne du froid, Lorem Ipsum, une agence de contenu rédactionnel pour Internet.

SANTÉ

33

L'IMAGERIE MÉDICALE VERSION KRYPTON

La santé numérique va franchir un nouveau pas en Nouvelle-Aquitaine. L'ESEA, opératrice-santé de l'Agence régionale de Santé, vient en effet de sélectionner la société américaine Carestream, basée en France à Toulouse, dans le cadre de son nouveau projet d'imagerie médicale Krypton. Cet outil d'échange et de partage des données doit en effet permettre aux radiologues, médecins généralistes, spécialistes, médecins hospitaliers d'accéder à l'ensemble des examens d'imagerie de leurs patients. Il favorisera également l'accès à des services novateurs comme la dosimétrie destinée à suivre les doses de rayons X reçues par un patient au cours d'examens radiologiques ou de scintigraphies. Un système de Post Traitement avancé permettra aussi de traiter l'image en fonction des caractéristiques recherchées. Cette base de données, rendues anonymes, pourra par la suite être mise à disposition de la recherche médicale.

TRANSPORT

47

NOUVEAU PATRON POUR TRAZIT

Fondée en 1947 à Marmande par Guy Trazit, la société éponyme vient de changer de main. Stéphane Roehrig a repris les rênes de l'entreprise dirigée jusqu'alors par Brigitte Trazit, fille de Guy. Un défi réfléchi pour le quadragénaire qui se retrouve à la tête d'une flotte d'une trentaine de camions intervenant en France (majoritairement dans le Grand Sud-Ouest) et en Italie. Les Transports Trazit s'appuient, pour leurs expéditions nationales, sur les cinq plates-formes du réseau Pole qui comprend 63 adhérents. Ce prestataire de service emploie une cinquantaine de salariés et a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de sept millions d'euros. Le développement futur s'appuiera sur le savoir-faire historique tant au niveau des hommes que des services.

SANITAIRES MOBILES

33

WC LOC S'IMPLANTE À MÉRIGNAC

WC Loc, leader sur le marché français de la location de sanitaires mobiles, équipe actuellement le chantier de l'autoroute de Bayonne en toilettes sèches et mettra à disposition du Festival musical ODP Talence une gamme de sanitaires mobiles, en mai prochain. Positionnée sur les marchés de l'événementiel, de l'industrie et du BTP, l'entreprise lilloise, vient de racheter le fonds de commerce de Pelicab, numéro deux hexagonal du marché et filiale du groupe International ADCO, qui dispose d'une agence à Mérignac. Aux 40 salariés de Pelicab, le groupe adjoint trois nouveaux collaborateurs et fusionne plusieurs dépôts pour réorganiser ses livraisons. En 2017, WC Loc a enregistré un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros, en progression de 10 % par rapport à 2016. L'entreprise ambitionne, avec ce rachat, ainsi qu'avec sa croissance organique, d'atteindre 30 millions d'euros en 2018.

ENTREPRENEURIAT

33

LES AMBITIEUSES DE LA RUCHE



« Les Ambitieuses Tech For Good », c'est le titre assumé de l'appel à projets lancé par le réseau de villages d'entrepreneurs La Ruche Bordeaux à destination des femmes dans le secteur des nouvelles technologies. Il est ouvert jusqu'au 25 mars, dans 3 régions : Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Ile-de-France. 6 lauréates sélectionnées les 5 et 6 avril disposeront d'un accès privilégié de l'espace de coworking La Ruche Bordeaux, d'un accompagnement sur-mesure qui comprendra du mentorat, des workshops, des mises en relation avec des experts et une préparation intensive pour passer du business plan à la levée de fonds. Elles bénéficieront également d'un suivi en ligne et de l'accès à la première communauté d'entraide numérique développée par La Ruche : Le Village. Enfin au terme de l'accompagnement, le projet coup de cœur bénéficiera d'un coup de pouce de 5 000 euros.

INDUSTRIE

47

INVESTISSEMENTS CHEZ AEROMAT



À Marmande, la société Aeromat Industries, issue de la filière aéronautique, souhaite investir dans des équipements au profit de la société Construction Structures Aéronautiques (CSA) spécialisée dans l'usinage de pièces en titane et acier de moyennes et de grandes dimensions. Grâce à un équipement unique en France, le plus grand portique 5 axes (30mx4m) pour métaux durs, l'entreprise CSA dispose d'une spécificité sur le fraisage de grandes dimensions de pièces de structures en titane pour les secteurs de l'aéronautique et du spatial. Suite à des réorganisations, l'entreprise a pu dégager des gains de productivité qui lui ont permis d'obtenir de nouveaux marchés auprès de grands donneurs d'ordre de l'industrie aéronautique. Ce surplus de commandes encourage l'entreprise à procéder à des investissements pour augmenter ses capacités de production et renforcer ses moyens de contrôle. La Région y participe à hauteur de 193 667 euros. 13 emplois sont créés.

URSSAF24 33
40 47

UN PARTENARIAT POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Alors que le projet de loi instaurant le principe de droit à l'erreur est actuellement au cœur des débats parlementaires, l'Urssaf Aquitaine et Entraide et Entrepreneurs, l'association bordelaise d'aide bénévole aux entrepreneurs de moins de 25 salariés, créée en juillet 2017, signent une convention de partenariat. En 2017, l'Urssaf Aquitaine a encaissé 14,8 milliards d'euros auprès de 352 000 cotisants et accordé 8 000 délais de paiements. Avec ce partenariat, elle souhaite affirmer « la nouvelle politique du réseau de la branche recouvrement de la Sécurité sociale en matière d'accompagnement des entreprises en difficulté et s'inscrire dans une démarche de modernisation de l'administration ». En effet, la détection anticipée des situations à risque, l'initiative de l'Urssaf dans la prise de contact, l'adaptation de l'approche à la situation de l'entreprise, l'appel à la participation pleine et entière de l'entrepreneur à son redressement constituent les nouvelles orientations du recouvrement.

TRAMWAY

33

UN NOUVEL ATELIER POUR TBM

L'Agglomération Bordeaux Métropole et Keolis Bordeaux Métropole (212 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016), filiale du groupe Keolis qui assure la gestion du réseau de transport en commun en délégation de service public, viennent d'inaugurer un nouvel atelier de carrosserie et de peinture dans le quartier Bacalan. Sur 4 400 m², ce nouvel espace est équipé pour assurer les travaux de carrosserie et de peinture sur le matériel roulant (bus et tramway) du réseau TBM et regroupera 31 agents. Cette nouvelle structure qui représente un investissement de 8,4 millions d'euros prend le relais de l'atelier qui était intégré au dépôt de Lescure, aujourd'hui démolé.

ARMAGNAC

33 40

LE NOUVEAU STYLE



© BNIA ARMAGNAC

« Armagnac Impulsion », c'est l'intitulé de la formation mise en place par le Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac (BNIA), en partenariat avec la Wine & Spirits Academy de l'école de management Kedge, basée à Bordeaux. Le Programme se compose de 4 journées correspondant à l'étude de 4 thématiques de management qui seront proposées aux producteurs et négociants. Dans le cadre de son plan d'action 2016/2019, le BNIA qui regroupe les producteurs, caves coopératives, négociants, distillateurs d'armagnac, souhaite ainsi accompagner le développement de la filière et de ses acteurs. Elle réunit aujourd'hui, dans les Landes et le Gers, 728 producteurs dont 19 qualifiés de « gros producteurs », 154 négociants dont 8 négoce coopératifs et 7 caves coopératives. En 2016, elle a réalisé 39 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 50 % à l'export.

FORD BLANQUEFORT 33

LA MOBILISATION

Le 27 février, Ford Europe a annoncé sa décision de ne pas confier à son usine de Blanquefort le développement de la boîte de vitesses qui aurait assuré le plan de charge de l'entreprise pour les années à venir. Les collectivités territoriales, qui ont tout fait depuis des années pour conforter ce site industriel, soutiennent les salariés fortement mobilisés afin d'assurer la pérennité industrielle et le maintien des emplois du site de Blanquefort. « Il est de la responsabilité de l'industriel d'offrir une alternative de retournement du site », affirment les présidents de la Métropole et de la Région qui « prennent note de la volonté du groupe Ford de travailler avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux pour rechercher de nouvelles possibilités pour le site. » Patrick Seguin, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux Gironde a, quant à lui, annoncé qu'un groupe industriel européen était intéressé par une éventuelle reprise du site Ford de Blanquefort. Un comité de suivi se tiendra vendredi 9 autour du préfet, en présence des élus locaux, des syndicats et de représentants de Ford Europe.

TRANSPORTS

24 33

LA RÉGION AU SECOURS DE LA LIGNE SNCF LIBOURNE-BERGERAC



© Florian Pépélin

Avec plus de 3 000 voyageurs quotidiens en semaine, la ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat signe son utilité pour les territoires de la vallée de la Dordogne. C'est la 6^e ligne la plus fréquentée sur les 32 TER régionaux, avec +15% de passagers en 2017. L'infrastructure a bénéficié d'investissements de la Région : signalisation, développement de l'offre avec 28 circulations par jour. L'étude d'avant-projet menée par SNCF Réseau souligne l'urgence de programmer des travaux de régénération de la voie et du ballast sur la portion Libourne-Bergerac, pour 84 à 91 millions d'euros... bien au-delà des 45 millions de crédits inscrits au contrat de Plan État-Région 2015-2020 (dont 15,75 millions d'euros de la Région et 6,75 millions d'euros des collectivités locales concernées). La Région a renoncé à demander à ces dernières un alignement de leurs participations à proportion de l'augmentation du coût de l'opération. Sur la base d'un coût d'opération de 84 millions d'euros, la participation régionale passe donc de 15,75 à 35,25 millions d'euros, celle des autres intervenants demeurant à 6,75 millions d'euros. Une réunion organisée par la préfète de la Dordogne a permis de valider l'accord des conseils départementaux de Dordogne et de Gironde, des communautés d'agglomération du Bergeracois et de Libourne, ainsi que les communautés de communes concernées par le projet. Le Conseil départemental de Dordogne intervient à hauteur d'un million d'euros, démontrant ainsi « son attachement au service public de transport ferroviaire dont le rôle reste essentiel tant en termes d'aménagement du territoire et de développement durable que d'attractivité économique ». Germinal Peiro ajoute à l'intention du préfet de Région que cette contribution ne vaut « qu'à la condition que l'ensemble des lignes actuellement en service en Dordogne soient maintenues ». Cette mobilisation montre toute l'utilité des « petites » lignes, pointées dans le rapport Spinetta, pour les élèves et les travailleurs qui l'empruntent chaque jour.

La VIE ECONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne. Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 21 décembre 2017 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,82 € HT le mm/colonne pour 2018 en Aquitaine.

24 DORDOGNE

MECA MOTO SIDE 24 Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 € Siège social : 15 rue Edouard Le Corbusier « Grands Champs » 24700 Montpon Menesterol

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Montpon Menesterol (24700), du 21 février 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : MECA MOTO SIDE 24

Siège social : 15 rue Edouard Le Corbusier « Grands Champs » 24700 Montpon Menesterol

Objet social : Réparation et vente de motocycles, neufs et occasions ; Vente d'accessoires et de pièces détachées de motocycles ; Vente d'équipements de motocycles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 €

Gérance : Monsieur Stéphane NABOULET, demeurant Le Bourg Le Chalet 24700 Eygurande et Gardedeuil, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, la Gérance

831260-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel MONTEIL, notaire à Bergerac (24100), 34 boulevard Victor Hugo, en date du 1^{er} février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, de tous biens mobiliers ou immobiliers, en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion du patrimoine social, la location, la conclusion de baux ou de toutes conventions d'occupation à titre gratuit ou onéreux et l'aliénation et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est **SCI LES MESSAGERS**

Le siège social est fixé à Mensignac (24350), 9 Route de Gravelle.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Quatre cents euros (400 €)

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont:

Mme Agnès NECTOUX, épouse de Monsieur Philippe Jean François VAUBOURGOIN, demeurant à Mensignac (24350) «Combecouyère»

M. Vincent BARNERIAS-OESPLAS demeurant à Bordeaux (33200) 23 rue Raymond Bordier.

Mlle Anne Carine Aymone PILLAUD,

demeurant à Trélissac (24750) 22 rue des Bleuets, Résidence Or Marine, appartement n 1.

Mme Mathilde VAUBOURGOIN, épouse de Monsieur Guillaume DUVALEIX, demeurant à Mensignac (24350) 9 Lotissement des Noisetiers.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, le notaire.

831372-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne PILLAUD, Notaire à Périgueux. 11, avenue Georges Pompidou, le 13 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, de tous biens mobiliers ou immobiliers, en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion du patrimoine social, la location, la conclusion de baux ou de toutes conventions d'occupation à titre gratuit ou onéreux et l'aliénation et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

La dénomination sociale est : **SCI INDARRA**

Le siège social est fixé à ; Bassillac et Auberoche (24330) Jarjalasse .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : mille deux cents euros (1 200 €)

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Mme Aurélie LAMOUCHE, épouse de Mr Sébastien Philippe FEDOU, demeurant à Bassillac et Auberoche (24330) Jarjalasse

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux .

Pour avis, le notaire.

831298-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte SSP à Bordeaux en date du 01-03-2018, il a été constitué avec effet au 01-03-2018 une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **COLUCA**

- Siège : 100 avenue Charles de Gaulle 24100 Bergerac

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

- Capital : 1 000 €

- Objet : La vente et location de matériel médical ; la vente et la location de produits et les prestations de services relativement à la santé à domicile, dont le Maintien à Domicile (MAD), destinés aux patients à domicile et aux professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers...).

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Président : Monsieur Frédéric CONESA, demeurant 14 rue Roger Couderc à Champcevinel (24750),

- Transmission des actions : Les ces-

sions d'actions de l'associé unique sont libres.

- Agrément des cessions d'actions : En cas de pluralité entre associés, toute cession d'actions, même entre associé, est soumise à agrément.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Pour avis

831324-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01-03-2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **INKORPORATE**

Siège social : 8 bis rue Junien Rabier 24100 Bergerac

Forme : SAS

Capital : 100 €

Objet social : Conception, exploitation et hébergement de sites internet, activité des agences de communication, conseils et services administratifs, formation

Président : Monsieur Morgan RAYNAUD demeurant 8 bis rue Junien Rabier 24100 Bergerac élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bergerac

831329-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27-02-2018, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MCR 24**

Objet social : Maçonnerie générale, Charpente, Couverture, Carrelage et tous revêtements sols et murs

Siège social : Les Saintes, Bonnefont 24240 Rouffignac-de-Sigoulès.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. DUVAL Ugo, Yannick, Georges, demeurant Le Rauly, Appt 3, 24240 Monbazillac, M. HERMAN Mickael, Jean Yves, demeurant 8C rue André Roucou, 24100 Bergerac

Immatriculation au RCS de Bergerac

831275-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 février 2018 à Saint Genies, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : **DESTINATION SUD-OUEST**

Siège social : Saint Genies (24590) Plamont

Objet : Les prestations de conseil, formation et création dans les domaines de l'Internet, du marketing, de la communication écrite et visuelle, et de l'informatique. Les prestations de conseil et formation en matière de référencement internet. La conception et la vente de produits touristiques, voyages et séjours. Les prestations d'organisation et de vente d'événements ou de produits de communication événementielle. Les prestations de conception et d'édition de guides touristiques.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Présidence : Monsieur KASTNER Arnaud demeurant à Saint Genies (24590) Plamont

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bergerac

Pour avis, le représentant légal
831316-1

LAMOTHE Société civile immobilière au capital de 1 000 € Siège social : 3 rue Henri Crassat 24600 Ribérac

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à Ribérac, du 1^{er} mars 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LAMOTHE

Siège social : 3 Rue Henri Crassat, 24600 Ribérac

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société,

- Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- La prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés,

- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Tohanel LAMOTHE Lieu-dit Le Coderc 24320 Vertillac

Clauses relatives aux cessions de parts :

- Dispense d'agrément pour cessions il associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, la Gérance

831356-1



CWE
Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 Bordeaux

Par décision en date du 07-11-2017, le Président de la **SAS BON PIED**, capital : 2 800 000 €, siège social : Nantheuil-de-Thiviers (24800), Le Petit Gué, RCS Périgueux 821 351 723 a constaté l'augmentation de capital social décidée par l'AGEX du 07-11-2017 par apport en numéraire pour le porter de 2 800 000 € à 3 000 000 € par création de 200 000 actions nouvelles. Le capital est désormais fixé à 3 000 000 € divisé en 3 000 000 d'actions de 1 € chacune, entièrement libérées.

831276-2

**FINABANK GROUP
CONSULTING**
SASU au capital de 7 500 €
La Brugère 24700 Saint-Rémy
818 167 447 RCS Bergerac

Aux termes des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 2-11-2017 et des décisions de l'associé unique du 19-02-2018 :

- Le capital a été réduit de 1 600 € pour être ramené à 900 € par voie de rachat et d'annulation de 16 actions.

- Puis, le capital a été augmenté de 6 600 € par incorporation des réserves.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac

831261-2



Etude de Maître Rodolphe
MORLION, Notaire
à Saint-Aulaye (Dordogne)
1 rue du Docteur Lacroix

**GROUPEMENT FONCIER
AGRICOLE DE NOUGEROL**
Capital de 127 300 €
Siège social : Petit Bersac
(24600) Nougérol Immatriculé
au Registre du Commerce et
des Sociétés de Périgueux
sous le numéro 447 702 515

**Avis d'augmentation
de capital social**

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à Saint-Aulaye (Dordogne) 1 rue du Docteur Lacroix, le 27 janvier 2017 a été effectuée une augmentation de capital social entre : Monsieur Robert Gérard RIGAUD et Madame Marie-Josée VALLEE, son épouse, demeurant ensemble à PETIT-BERSAC (24600) Lieudit «Nougérol».

Anciennement capital social : Cent vingt-sept mille trois cents euros (127 300 €)

Nouveau capital social : Cent soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix euros (175 890 €)

Les modifications statutaires seront publiées au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux

Pour avis, le notaire

831277-2

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

Hebdomadaire d'informations
économiques

108 rue Fondaudège - CS 71900

33081 Bordeaux cedex

Edité par COMPO-ECHOS SARL

Imprimerie intégrée

Directeur de la publication :

Guillaume Lalau

Rédacteur en chef :

Vincent Rousset

Prix de vente : 1,30 €

Abonnement annuel : 34 €

Commission paritaire n° 1022 I 82705

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire

Parution le mercredi

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

IDE DE LA MSR EYMET
Société civile de moyen au
capital de 4 500 €
Siège social : Maison de Santé
Rurale 12 rue du 6 juin 1944
24500 Eymet
750 927 964 RCS Bergerac

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 19-02-2018 a :

- Autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 4 500 € à 3 750 € par rachat et annulation de 75 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : le capital était fixé à la somme de quatre mille cinq cents euros (4 500 €)

Nouvelle mention : le capital est désormais fixé à la somme de trois mille sept cent cinquante euros (3 750 €)

- Pris acte de la démission de Mme Sandrine RENAULT de ses fonctions de cogérante à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder pas on remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac

Pour avis, la Gérance

831278-2

MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Maître BARNIERAS-DESPLAS, notaire à Périgueux (24000), 11 avenue Georges Pompidou, le 9 février 2018, M. Eric MAURY a démissionné de ses fonctions de Gérant de la **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DESMAZES EXPANSION**, société civile au capital de 9 146,94 €, ayant son siège social à Champcevinel (24750) Les Romains, Route de Paris, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 412 936 122, et quitus de sa gestion lui a été donné, et M. Pierre GIRAUD, demeurant à Périgueux (24000) 17 rue Gilbert Privat a été nommé gérant de la société, le tout avec effet à compter du 1^{er} janvier 2018. Aux termes de cet acte, le siège social a été transféré de Champcevinel (24750) Les Romains route de Paris, à Trélissac (24750) 28 rue Gabriel Péri à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour avis, la gérance

831297-3

**MODIFICATION
DE GERANCE**

Suivant acte reçu par Me Laurent BOUET, notaire à Montignac-sur-Vézère, le 23-01-2018, les associés de la Société **EARL LAPLANSOINIE**, au capital social de 271 000 € ayant son siège à Azerat (24210) Laplansonnie, immatriculée au RCS de Périgueux n° 508 982 519, ont décidé de modifier la gérance suite à la démission de Mme DEVAUX à compter du 31 décembre 2017. Cette constatation entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Les cogérants sont M. LAFAYE Benoît et Mme LAFAYE Monique, née DEVAUX, demeurant à Laplansonnie 24210 Azerat.

Nouvelle mention : Le gérant est M. LAFAYE Benoît, demeurant à Laplansonnie 24210 Azerat.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour unique insertion

831299-3

SARL 2C
Capital social : 16 000 €
Siège social : 72 ter Avenue
Charles de Gaulle 24100 Bergerac
RCS Bergerac 491 005 005

Aux termes du procès-verbal en date du 22 janvier 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la modification de l'objet social, à compter du 1^{er} février 2018 et de modifier l'article 2 des statuts comme suit :

Ancienne mention : « La Société a pour objet : optique et lunetterie »

Nouvelle mention : « La Société a pour objet :

- L'exploitation d'un fonds de commerce d'optique et lunetterie

- La vente au détail de prothèses auditives »

L'inscription modificative sera portée au RCS de Bergerac.

La Gérante

831306-3

E.S.P.A.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 2 399 889 €
Siège social : Lieu-dit La
Boige 24700 Moulin Neuf
750 843 815 RCS Bergerac

Par DAAU du 27-02-2018, il a été pris acte de la démission de Monsieur Bertrand DUBOURNAIS-MARET de ses fonctions de Président et il a été décidé de nommer en remplacement la Société NEMO INVEST, SAS, siège social : Lieudit Lapouyade 33230 Saint Médard de Guzières, 534 531 785 RCS Libourne.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bergerac.

831309-3

BROULARD SERVICES
Société à responsabilité
limitée au capital de 95 000 €
Siège social : Les Pierres
24400 Sourzac
499 494 284 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 21 février 2018, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- Gestion immobilière

- Achat et vente de biens immobiliers

Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

831331-3

H2E
Société à responsabilité
limitée au capital de 177 000 €
Siège social Moulin du Surier
Lieu dit Le Surier
24440 Beaumontois en Périgord
437 766 264 RCS Bergerac

Par décision en date du 8 février 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du Moulin du Surier Lieudit Le Surier 24440 Beaumontois en Périgord au 57 rue d'Amsterdam 75008 Paris, et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Le Gérant

831262-4

CHAUSSURES FORT SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 32 rue du
26 Mars 1944 24600 Ribérac
384 923 140 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

831279-5

Additif à l'annonce N° 830784-5 du 07-02-2018 concernant la Société **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LAUDEMARIE** - Il convient d'ajouter : « Donne quitus au Liquidateur de la société, Madame Thérèse VIDALIE, pour sa gestion et décharge de son mandat. Approuve les comptes définitifs de la liquidation et prononce la clôture des opérations de liquidation.

831304-5

**COOPERATIVE AGRICOLE
DE LA BACHELLERIE**
Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social : 24210 La Bachellerie
781 629 852 RCS Périgueux.

AVIS DE CONVOCATION

Les associés de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le

23 mars 2018, à 10 heures 30

à La Bachellerie

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration, Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2017 et quitus aux administrateurs,

Affectation du résultat de l'exercice, Renouvellement des mandats d'administrateurs,

Prise d'acte de la démission de Monsieur Luc SERVETTAZ de ses fonctions de Trésorier et d'Administrateur,

Nomination de Madame Jeannine DUCHEYRON en qualité de Trésorière, en remplacement de Monsieur Luc SERVETTAZ,

Prise d'acte de la démission de Monsieur Alexandre BOISHARDY de ses fonctions d'administrateur,

Prise d'acte du départ à la retraite de Monsieur Claude KEIFLIN, administrateur,

Fixation du montant de l'allocation globale allouée aux administrateurs, Questions diverses,

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente
du Conseil d'Administration
Mme Valérie DELBAST JOFFRE

831337-6

Créateurs
d'entreprises
pour être bien
informés,
ABONNEZ-VOUS !

annonces-legales@vie-economique.com

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée «Les Notaires du Périgord Vert», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 5 février 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Jean Robert LARRET, magasinier, et Madame Bernadette GRULIERE, employée, son épouse, demeurant ensemble à NONTRON (24300) 13 rue du Pavé.

Monsieur est né à Le Bourdeix (24300) le 12 janvier 1953,

Madame est née à Nontron (24300) le 23 juin 1954.

Mariés à la mairie de Nontron (24300) le 23 février 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

831280-10



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Eric LAMOTHE, Notaire à Bergerac (Dordogne) 34 boulevard Victor Hugo, le 27 février 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par Monsieur Herinarivo Patrick RAMARIAVELO, retraité, et Madame Patricia Muriel Aline LEIBA, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac (24100) 35 rue Ferdinand de Labatut.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

831273-10



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Eric LAMOTHE, Notaire à Bergerac, le 11-10-2017, Monsieur Jean MARTY, retraité et Madame Aimée DUROUX, retraitée son épouse demeurant ensemble à Bergerac (24100) 35 rue Jules Michelet, soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant en cas de décès

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion, le Notaire

831348-10

ENVOI EN POSSESSION

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par acte authentique reçu par M^e PATEOUEILLE, Notaire à La Coquille, le 21 février 2018, contenant dépôt de testament avec existence d'un legs universel, après le décès de Mme Marie Louise LAMOTHE, veuve de M. Henri SAVIGNAC, demeurant à La Coquille (24450) 2 route du Touroulet.

831263-12



NLPV
M^e Sylvain FERCOQ
24300 Nontron

AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 20 aout 2010 Madame MIJOULE Jacqueline Yvette, en son vivant retraitée, demeurant à Thiviers (24800) 24 avenue Charles Dessagne, veuve de Monsieur André Gérard DE COSTER, née à Paris (75011) le 3 aout 1921 et décédée à La Coquille (Dordogne) le 27 décembre 2017 a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de M^e Corinne FAVEREAU, notaire à Thiviers (24800) suivant procès verbal en date du 23 février 2018 dont la copie authentique a été déposée au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Périgieux.

Les oppositions pourront être formées dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de celui-ci auprès de M^e Sylvain FERCOQ, notaire à Nontron (24300) 24 avenue Jules Ferry notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire

831328-12



Me RENAUD Fabrice
Me ESSER Maï
1 place de la libération
24290 MONTIGNAC

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Mme Lucienne ROUVES, demeurant à SALIGNAC EYVIGNES (24590), Avenue de la Calprenède,

Née à Borreze (24590) le 17 novembre 1931.

Décédée à Salignac Eyvignes (24590) le 18 décembre 2017.

Testament olographe en date du 18 avril 2000, instituant Mme Monique LEVRIER en qualité de légataire universel à défaut d'héritier réservataire.

Procès verbal de dépôt et description de testament suivant acte reçu par Me Maï ESSER, notaire à Montignac (24290) en charge du règlement de la succession, le 26 février 2018.

875109-12

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Maître PATEOUEILLE, Notaire à La Coquille (24), 12 rue A et J Maloubier, chargé du règlement de la succession de Monsieur René ROBERT, né le 21-01-1943 à Saint-Jory-de-Chalais (24), a reçu l'acte de dépôt de testament révélant l'existence d'un legs universel, en date du 2-03-2018.

831373-12

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Maître PATEOUEILLE, Notaire à La Coquille (24), 12 rue A et J Maloubier, chargé du règlement de la succession de Madame Denise DAUPHIN, née le 03-06-1930 à Saint-Estephe (24), a reçu l'acte de dépôt de testament révélant l'existence d'un legs universel, en date du 2-03-2018.

831374-12

Abonnez vous

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PERIGUEUX

Par jugement en date du 29 janvier 2018, le Tribunal de Grande Instance de Périgieux, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de :

M. Thierry LAMBERT et son épouse LAMBERT Patricia demeurant Le But 24600 Ribérac, Exploitants agricoles
831264-12

Par jugement en date du 29 Janvier 2018, le Tribunal de Grande Instance de Périgieux a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Mme Chantal TOUVENIN, demeurant Saint Raphaud 24410 Servanches, Infirmerie libérale

A constaté la cessation des paiements au : 20-12-2017

Mandat aire judiciaire : M^e Aurélien TEXIER Représentant des créanciers 123 avenue Georges POMPIDOU 24750 Champcevinel

Juge commissaire : M. Hervé BALLE-REAU a ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de Me Aurélien TEXIER Représentant des créan-

ciers, demeurant 123 Avenue Georges POMPIDOU 24750 Champcevinel, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait,

Fait à Périgieux, le 28 février 2018
831323-12

Par jugement en date du 15 janvier 2018 le Tribunal de Grande Instance de Périgieux (24) a rectifié le jugement du TGI de Périgieux du 16-10-2017 arrêtant le plan de continuation pour une durée de 15 ans de :

- L'EARL de BLANQUET immatriculée au RCS de Périgieux (24) sous numéro 479 980 484 et ses membres M Johan Olivier BOISGONTHIER et Mme Amélie Honorine PASSERIEUX demeurant «Blanquet» 24430 Coursac Agriculteurs

Commissaire au plan : SCP AMAUGER TEXIER prise en la personne de Me Aurélien TEXIER 123 avenue Georges Pompidou 24750 Champcevinel

Pour extrait,

Fait à Périgieux, le 2 mars 2018
831355-12

33 GIRONDE



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise
comptable et de
Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com



Office Notarial, Maîtres
Simon CHOAIN et Marion
LUCAS, Notaires associés
à Le Cateau Cambresis
(Nord) 6 rue des Savetiers

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 27-02-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Dénomination : **AMPLITUDE**. Siège : 320 rue Pasteur 33200 Bordeaux. Durée : 99 ans Capital : 1 000 € Objet : Tous travaux de plomberie et de chauffage ; Tous travaux d'agencement et de décoration d'intérieur. Exercice du droit de vote : En cas de pluralité d'associés, tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Camille SIRCAUD, nom d'usage SOLEIL, demeurant 320 rue Pasteur 33200 Bordeaux La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

831281-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01-03-2018 il a été constituée une société

Dénomination sociale : **RB UNIT**

Siège social : 24 Au Bourg 33390 Mazion

Forme : SARL

Capital : 100 €

Objet social : La prise de participation dans tout type de société ainsi que toutes prestations de services en matière administrative, comptable, commerciale, d'animation et de gestion

Gérance : Monsieur Romain CHAS-SELOUP, 32 place Gambetta 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Libourne

831311-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Simon CHOAIN, Notaire, le 21 février 2018, enregistré au SPFE de Valenciennes le 22 février 2018, dossier 2018N00213, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, gestion, location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et exceptionnellement vente desdits biens et droits immobiliers. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Dénomination sociale : **SCI DE LA POWDRIERE**

Siège social : Grignols (33690), 2 La Miraille.

Durée : 99 années

Capital social : deux cent vingt mille euros (220 000 €).

Apports : Ils sont exclusivement en numéraire et totalement libérés.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable du gérant tant que Monsieur Pierre FANTAPIE assurera les fonctions de gérance de la société. Dans le cas contraire, elles seront soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Associés :

1 °. M. Pierre Louis Aubert FANTAPIE, demeurant à Grignols (33690), 2 La Miraille.

2 °. Et Mme Jana EKERTOVA, demeurant à Grignols (33690), 2 LA Miraille.

Le premier gérant de la société est M. Pierre Louis Aubert FANTAPIE, demeurant à Grignols (33690), 2 La Miraille.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le notaire

831274-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27-02-2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **CLARJEST**

Siège social : 265 rue Alexandre Dumas, 33560 Sainte Eulalie

Forme : Société Civile Immobilière à capital variable

Capital minimum : 500 €, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 500 €

Capital maximum : 1 000 €

Objet social : Propriété de tous droits et biens immobiliers acquis ou reçus en apport par la société, la gestion et l'exploitation de ces biens en location ou autre, toutes opérations immobilières et financières à caractère civil.

Gérante : Madame Stéphanie PAULHAC, 265 rue Alexandre Dumas 33560 Sainte Eulalie

Cogérant: Monsieur Jérôme PAULHAC, 265 rue Alexandre DUMAS 33560 Sainte Eulalie

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des

Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

831282-1

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PALM3 CONCEPT**

Siège social : 2 rue de l'Herminette, Zone Technobruges, Bruges (Gironde)

Objet : prestations informatiques, audit, conseil, gestion de projet et administration de système informatique ; prise de vue par drone, fournitures de ces prises de vues ; le négoce, achat-revente de matériels et logiciels informatiques

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 €

Président : Lionel MILLION, demeurant 140 rue Robespierre, Résidence Domaine de Bagatelle, Apt 4 , Talence (Gironde),

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

831305-1

SCI BLAX
Capital social 100 €
91 avenue du Parc de
Lescure 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 février 2018, il a été constitué une SCI dénommée SCI BLAX dont le siège social est au 91 avenue du Parc de Lescure à (33000) Bordeaux, et qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 172 rue Fondaudège à 33000 Bordeaux.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 100 € divisé en 100 parts de 1 euro chacune, les apports en numéraires ont été libérés en totalité

Gérance : Monsieur Xavier BOURACHOT demeurant 91 avenue du Parc de Lescure à (33000) Bordeaux

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux .

Pour avis et mention, la Gérance

831338-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27-02-2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DCB AUTO 33**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1 000 €

Siège : 194 Avenue du Médoc, Bâtiment B Appartement 104 33320 Eysines

Objet : Commerce de véhicules automobiles léger

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 21 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

Toute cession de titre est soumise à l'agrément de l'unanimité des associés

Président : Monsieur Chakib DJILANI, demeurant 194 Avenue du Médoc, Bâtiment B Appartement 104 33320 Eysines,

Immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

831322-1



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
 Société d'Expertise
 comptable et de
 Commissariat aux comptes
 www.compagnie-fiduciaire.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 02-03-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **L'ATELIER 65**

Siège : 65 rue Saint Joseph 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Objet : Restauration rapide sur place ou à emporter

Exercice du droit de vote : En cas de pluralité d'associés, tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Nathalie DERVILLEE, demeurant 7 bis rue Hoche, 33110 Le Bouscat

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

831339-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01-01-2018, il a été constituée une société

Dénomination sociale : **VENTADMIGEST**

Siège social : 76 rue du Maréchal Joffre, 33150 Cenon

Forme : SASU

Capital : 300 €

Objet social : Vente vêtements neufs d'occasion homme femme enfant. Vente matériel puériculture. Organisation vide-dressing. Conseil aux entreprises pour les affaires et autres conseils de gestion

Présidente : Madame Jessica MONTEL demeurant : 76 rue du Marechal Joffre, 33150 Cenon, élue pour une durée de 98 années

Durée : 98 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

831345-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01-03-2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **LN PRODUCTION**

Siège social : 13 B rue des Agrières 33320 Le Taillan

Forme : SASU

Sigle : **LNP**

Capital : 500 €

Objet social : Conseil, assistance en système d'information

Présidente : Madame Héliane CHABREYRIE demeurant 33320 Le Taillan, élue pour une durée de 99 années

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

831346-1

In Extenso

AQUITAINE
 Sté d'Expertise Comptable
 980 av. Eloi Ducom
 40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Dénomination : **E2M TERTIAIRE**

Forme : SARL

Capital : 10 000 €

Siège social : 691 allée de Sénéjac (33290) Le Pian Médoc

Objet : Toute activité d'électricité générale

Gérant : M. Alexandre PERSON demeurant 691 allée de Sénéjac (33290) Le Pian Médoc

Durée : 50 années

RCS : Bordeaux

831344-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la **SCI ML33**

Siège social : 2 bis allée du Petit Arcachon 33610 CANEJAN

Objet : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital : 1.000 € en numéraire

Durée : 99 ans

Gérant : M. Mathieu LAINARD 2 bis allée du Petit Arcachon 33610 Canejan

RCS Bordeaux

Pour avis

831333-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01-03-2018, il a été constitué une société

Dénomination sociale : **FIDEV' ACTIVE**

Siège social : 15 Bis Place Auberny, 33310 Lormont

Forme : SAS

Nom commercial : FIDEV' Active

Capital : 3 000 €

Objet social : Le conseil, l'assistance et prestations, dans tous les domaines, notamment de la finance, le commerce, de l'organisation. La prise de participation ou d'intérêt, dans toutes sociétés françaises ou étrangères.

Président : Monsieur DURGEL Thierry demeurant 40 Loiseau 33126 Fronzac élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

831360-1

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DLR MAINTENANCE IMMOBILIERE**

Siège social : 26 Avenue Georges Clémenceau, Le Bouscat (Gironde)

Objet : Charpente couverture et petits travaux du bâtiment

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 8 000 €

Gérance : Michel DE LA ROSA, demeurant 26 Avenue Georges Clemenceau Le Bouscat (Gironde)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux,

Pour avis, le gérant

831347-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seings privés à Sauverre-de-Guyenne en date du 12.02.2018 de la société **SARL FRIENDSHIP & WINES**, Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 €.

Siège social : La Trinquine, route de Langon, 33540 Sauverre de Guyenne.

Objet : Toutes activités d'achat et vente de boissons, alcoolisées ou non ; toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet spécifié ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Fabien CREGUT, demeurant 53 Woodville Road, EN5 5HB Barnet (Royaume-Uni).

RCS Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

831358-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HOLDING AT**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 178 rue Stéhélin, Résidence Marly 1 entrée 37 33200 Bordeaux

Objet : la détention et la gestion des titres d'une ou de plusieurs autres sociétés, et en particulier de la société Aquitaine Traduction.

Durée : 99 années

Capital : 10 000 €

Présidente : Madame Cindy BRUNI, Demeurant 178 rue Stéhélin, Résidence Marly 1 entrée 37 33200 Bordeaux, née le 28 octobre 1982 à Bordeaux (33), de nationalité française

Immatriculation : au RCS de Bordeaux

Pour avis

831359-1



Compagnie du Droit
 Société d'Avocats
 1 rue Pablo Neruda - ZAC Madère
 33140 Villeneuve d'Ornon
 Tél. : (+33)5 33 89 52 70

RECTIFICATIF à l'annonce n° 831238-1 parue le 28-02-2018 concernant le RCS de la Société **KAIROS**, Société Civile au capital de 240 241 € dont le siège social est situé 13 Saint-Denis, 33420 Camiac et Saint-Denis.

Il a été écrit : RCS Bordeaux.

Il fallait lire : RCS Libourne.

831350-1

WIP LABO
Société à responsabilité
limitée au capital de 5 000 €
Siège social : 85 rue de
Marmande 33800 Bordeaux

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 12 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : WIP LABO
Siège social : 85 rue de Marmande 33800 Bordeaux

Objet social : Grossiste, traiteur, laboratoire pour restauration, restauration à emporter et livrée, stockage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 €

Gérance : Monsieur John ALLAIS et Madame Nadège ROBINE demeurant 266 rue Sainte Catherine à Bordeaux (33000) ont été nommés cogérants.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

831357-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 Mars 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SO WET DISTRIBUTION**

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 72 quai des chartrons 33300 bordeaux.

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger: L'acquisition en France ou à l'étranger et commercialisation en France ou à l'étranger de planches de surf et produits dérivés de la marque YEW.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 1 000 €.

Présidence : M. Manuel CANDELON, demeurant 72 quai des chartrons 33300 bordeaux.

Manuel CANDELON

875111-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 12-02-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GOULART INVEST**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 11 B rue Archimède 33600 Pessac

Objet social : acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières et parts sociales ; prise de participation dans toutes sociétés ; toutes activités de prestations d'assistance et de conseil de toutes natures aux entreprises ; toutes activités d'investissements immobiliers

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 487 000 euros (apports en nature uniquement)

Gérant : M. Gaël SOL, demeurant 61 rue Porte Dijaux, 33000 Bordeaux

RCS Bordeaux en cours d'immatriculation

831375-1



20 rue de la Cabeyre
33240 Saint-André de Cubzac
05 57 94 06 06

ELWOYAGE

**Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 € porté
à 7 500 € Siège social :
7 bis Brandet 33240 Verac
835 394 966 RCS Libourne**

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 2 mars 2018,

Du certificat de dépôt des fonds établi le 2 mars 2018 par la banque BNP PARIBAS, agence de Libourne,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 4 500 € par émission de 450 actions nouvelles de numéraire, et porté de 3 000 € à 7 500 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à sept mille cinq cents euros (7 500 €).

Pour avis, le Président

831351-2



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise
comptable et de
Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

FINANCIÈRE BAROKEL
**Société à responsabilité
limitée au capital de 1 000 €
porté à 551 000 € Siège social :**
**13 rue Jules Steeg
33800 Bordeaux
830 573 895 RCS Bordeaux**

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01-02-2018 que le capital social a été augmenté de 550 000 € par voie d'apport en nature, pour être porté à 551 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

831284-2

PRESSE MC
**Société à responsabilité
limitée au capital de 67 500 €
Siège social : Centre
Commercial de la Grosse
33240 Saint André de Cubzac
452 109 481 RCS Bordeaux**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 février 2018 a décidé de réduire le capital social de 67 500 € à 7 500 € par voie de remboursement aux associés.

Cette réduction du capital a été effectuée au moyen de la réduction du nombre des parts sociales.

Le dépôt légal au greffe du tribunal de commerce faisant débiter le délai d'opposition des créanciers interviendra à l'issue de la présente insertion.

Pour avis, la Gérance

831285-2

PMS DEVELOPPEMENTS
**Société À Responsabilité
Limitée au capital
de 10 000 € Siège social :**
**13 rue du Puits Descazeau
33000 Bordeaux
450 552 518 RCS Bordeaux**

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 30 mars 2017 : le capi-

tal social a été augmenté d'une somme de cinquante mille euros pour le porter à soixante mille euros par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte « Autres réserves ».

L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante mille (60 000) euros. Il est divisé en 1 000 parts de 60 euros chacune, entièrement libérées.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la gérance

831361-2

FL IMMO

**Société à Responsabilité
Limitée au capital de 200 €
Siège social : 11 rue
Archimède 33600 Pessac
498 362 862 RCS Bordeaux**

Au terme des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 30-12-2017, il a été décidé, à compter de cette date d'augmenter le capital de 99 800 € au moyen de l'incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte des autres réserves, pour être porté à 100 000 € et de modifier en conséquence les statuts.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Gérant

831283-2

AMENAGEMENT FONCIER LOCATIF

**SARL au Capital de 7 640 €
Siège social : La Grande
Perrière 85320 Les Moutiers
sur Le Lay Présentement
transféré au 7 rue du Port
33980 Audenge
RCS La Roche sur Yon
B 438 821 977**

Transfert de siège social et nomination nouveau gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 20-04-2017, il résulte :

- que le nom de Monsieur Georges ROCHE, ancien gérant, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de Monsieur Didier CALLAUD, nouveau gérant, demeurant 7, rue du Port 33980 Audenge pour une durée illimitée à compter du 01-05-2017

- que le siège social a été transféré au 7, rue du Port 33980 Audenge à compter du 01-05-2017.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon sous le numéro 438 821 977 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Les articles 12 « Gérance » et 4 « Siège Social » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Gérant

831265-3

**LES HAUTS DU
MOULIN DE BRUN**
**SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Allée de Bel
Air 33185 Le Haillan
827 792 342 RCS Bordeaux**

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 21 Juillet 2017, les associés ont pris acte de la démission du cogérant M. Luc RICHIER, demeurant 519 Route de Grasse 06740 Châteauneuf-Grasse, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis et mention, la Gérance.

875112-3

**VIGNE ROUGE
COMMUNICATION**
**SARL au capital social de 2 500 €
Siège social : 87 quai de
Queyries Darwin
Bat C 33100 Bordeaux
SIREN 808 260 723 RCS Bordeaux**

Le 22 février 2018, l'assemblée générale extraordinaire a entériné la démission de Sophie RAIMOND, demeurant 11 rue Rosny à Bordeaux, de son mandat de gérant. M. David RUBIN, cogérant, demeurant 16 rue Henri Grossard à Le Bouscat, reste donc seul et unique gérant de la société.

Pour avis

831266-3

AZUR PROPRETE
**Société à responsabilité
limitée au capital de 7 625 €
Siège social : 10 allée
Davezac 33200 Bordeaux
438 780 306 RCS Bordeaux**

Par décision du 28-02-2018, les associés ont :

- Constaté la démission de la gérance de M Christophe GOBILLON à compter de ce jour,

- Nommé M. Eric BOURGET et M. Pierre-Stanislas BOURGET, demeurant tous deux au 21 ancienne route royale à Vayres (33870) es qualité de gérants de la société à compter de ce jour,

- Transféré le siège social de la société vers l'adresse suivante : Zone Artisanale de Lalande 33450 Montussan avec fermeture de l'ancien siège-établissement principal et modifié par conséquent l'article 1.4 des statuts,

- Modifié l'article 1.8 des statuts de la société suite à la cession de l'intégralité des parts détenues par M Christophe GOBILLON et ARISTEE SARLU à la SAS BOUPIE et la SARL GROUPE PROPRETE ET SERVICES, respectivement pour 40 % et 60 %,

- Supprimé les articles 1.10 et 1.11 des statuts.

RCS Bordeaux

Pour avis

831317-3



1 rue Pablo Neruda - ZAC Madère
33140 Villenave d'Ornon
Tel : (+33)5 33 89 52 70

AVIS DE MODIFICATION

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15-02-2018 de la société **MCHF**, société civile au capital de 300 000 €, dont le siège social est situé 6 bis rue Britman 33140 Villenave d'Ornon, 835 275 256 RCS Bordeaux, il a été décidé de transformer la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 15-02-2018. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société civile

Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée

Le capital social, l'objet social de la Société, sa durée, sa dénomination, son siège social, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle, le Gérant de la société désigné pour une durée illimitée est Monsieur Morad CHAGHIL, né le 10 décembre 1980 à Marmande (47), de nationalité française, demeurant 6 bis rue Britmann 33140 Villenave d'Ornon.

Pour avis, la Gérance

831307-3

WIP 33

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €
Siège social : 266 Rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 537 462 822

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Nadège ROBINE, demeurant 266 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour avis, la Gérance

831362-3

SARL WIZZ

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €
Siège social : 286 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux
812 492 742 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Nadège ROBINE, demeurant 266 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour avis, la Gérance

831363-3

WIP 32

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €
Siège social : 62 rue Saint Rémi 33000 Bordeaux
831 891 726 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2018, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur John ALLAIS, demeurant 266 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis La Gérance

831364-3

PCH CONSEILS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 €
Siège social : 7 allée des Seychelles Domaniales du Golf 33600 Pessac
803 732 387 RCS Bordeaux

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Monsieur Charly PAULIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Charly PAULIN demeurant 7 allée des Seychelles Domaniales du Golf 33600 Pessac

Directrice Générale : Mme PAULIN Henriette née TAUZIN demeurant 7 allée des Seychelles Domaniales du Golf 33600 Pessac

Pour avis

831334-3

HDMI

Société à responsabilité limitée au capital de 24 000 €
Siège social : 120 rue Malbec 33800 Bordeaux
510 623 663 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2018, la gérance de la Société à Responsabilité Limitée HDMI a décidé de transférer le siège social du 120 rue Malbec 33800 Bordeaux au Lieu-dit Magrine 23 route de l'Entre Deux Mers à Saint Quentin de Baron à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 510 623 663 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Gérance : Madame Isabelle DUPUIS, demeurant 23 route de l'entre deux mers à Saint Quentin de Baron

Pour avis, la Gérance

831286-4

YVES TALOU

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 4 000 €
527 714 307 RCS Bordeaux

Transfert de siège social

Par décision de la gérance en date du 10 février 2018, l'associé unique gérant a décidé de transférer le siège social de Rue Jules Massenet, Résidence Bel Air, Apt 3 Bât B, 33160 Saint Médard en Jalles au 148 bis rue de la Rivière, 33290 Blanquefort, à compter du 10 février 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

831308-4

VITI EXPERT

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
Siège social : 106 avenue de Saige, Bât C2 apt 232, Rés. les Acacias 33600 Pessac
430 448 217 RCS Bordeaux

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, le siège social a été transféré, à compter du 1^{er}-01-2018, de 106 avenue de Saige bât C2 apt 232, Rés. les Acacias, Pessac (Gironde), à 4 avenue de Bordeaux 33850 Léognan.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la gérance

831325-4



Office notarial de Maîtres Jean-Philippe BOUGEARD et Olivier JOURDAIN
 (Seine-Maritime)
 91 Route de Paris

Par assemblée en date du 25 février 2018, la Société dénommée « JEARBE », Société civile immobilière, au capital de 1 400 €, dont le siège est à Belbeuf (76240) 45 rue Pasteur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen sous le numéro 809 322 027,

Constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation,

Ayant pour objet social : l'achat, la construction, la gestion, l'exploitation par la location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit,

Et un capital social de 1 400 € composé d'apports en numéraire,

Dont les co-gérants associés sont Monsieur Nicolas LE COMTE, et Madame Carine ITZIKOWITZ épouse LE COMTE, demeurant ensemble à Arcachon (33120) 11, 13 Boulevard Mestrezat, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

A décidé de transférer son siège social à : Arcachon (33120) 11, 13 boulevard Mestrezat, à compter du 4 avril 2017, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société, qui était immatriculée au RCS de Rouen fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le notaire

831366-4

SCI SAINTE FOY

Société Civile Immobilière au capital de 347 000 €
6 rue Paul Fort 33170 Gradignan
RCS 439 873 969 Bordeaux

1) Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 7 place du 19 Mars 1962 16170 Genac Bignac à compter du 01-03-018.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angoulême et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

831376-4

SAHE

Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 250 000 €
Siège social : 6, Impasse du Lac 33290 Ludon-Médoc
RCS Bordeaux 812 809 325

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2018, la gérance a décidé :

- De transférer à compter de ce jour le siège social de la société du 6 Impasse du Lac 33290 Ludon-Médoc, au 2 Allée Sauternes 33160 St-Aubin de Médoc,

- Et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

La Gérance

831365-4

SNC WICKER MESTIVIER BOUTHORS HOURTIQUET

Société en nom collectif en liquidation au capital de 18 293,88 €
Siège social : Centre Commercial Génicart Rue des Garosses 33310 Lormont
471 201 681 RCS Bordeaux

L'AGO du 21 mars 2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et enfin prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

831315-5

AUTOMOTOSTORE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 €, siège social et de liquidation : 29 Le Bourg Sud 33420 Moulon
813 367 034 RCS Libourne

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31-01-2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé liquidateur Sylvain DENOYELLE, 29 Le Bourg Sud 33420 Moulon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 29 Le Bourg Sud 33420 Moulon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne.

831318-5



20 rue de la Cabeyre
 33240 Saint André de Cubzac
 05 57 43 64 64

EARL LANDOUAR
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 500 €
Siège de liquidation : Lieudit Bel Air 33141 Saillans
530 797 513 RCS Libourne

L'Assemblée Générale réunie le 8 février 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 octobre 2017, déchargé Mme ARSIVAUD LANDOUAR Lucie de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 octobre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Libourne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

831287-5

Pour vendre ou acheter des produits de qualité :

Service Publicité Commerciale :

Hamida BETRICHE

07 85 39 64 49



**SCP Dominique CINTAS
& Delphine DETRIEUX**
Notaires associés
à La Réole (33190)
19 rue Numa Ducros

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE DE PERICOT**
Société civile immobilière
en liquidation au capital
de 55 440 € Siège social :
Lieu dit Péricot 33124 Aillais
RCS Bordeaux 441 201 506

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 décembre 2017 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Paul BARCELOT, demeurant à Aillais, Lieudit Péricot et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé à Aillais, Lieudit Péricot. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

831267-5

BE EXPERIENCE
SAS au capital de 5 000 €
100 rue David Johnston
33000 Bordeaux
815 074 950 RCS Bordeaux

L'assemblée générale du 1^{er} mars 2018, statuant en application de l'art. L225-248 C. Com. a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis
831377-5

AVENUE DU GOUT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 200 €
Siège social : Bâtiment Digit
Halles ZA La Morandière Rue
de Betnoms 33185 Le Haillan
537 755 621 RCS Bordeaux

L'AGE du 16-01-2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Baptiste JOANNY demeurant 6 Rue de Majunga 33000 Bordeaux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Bâtiment Digit Halles ZA La Morandière Rue de Betnoms 33185 Le Haillan, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Bordeaux.

Pour avis
831379-5

AVIS DE LIQUIDATION

Par AGE du 03-03-2018, les associés de **TRAVAUX POSE FERMETURE, SARL** au capital de 2 000 €, siège à St Sauveur de Puynormand (33), 44 le Maine du Pont Sud, RCS Libourne 453 293 367, après

avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de Libourne.

831378-5



SELARL LNCA
M^e Olivier SAULIERE
1 rue du Stade
33350 Pujols

Suivant acte reçu par M^e Régis Henri LARBODIE, Notaire à Pujols, le 8 juillet 2016, a été décidé la clôture de la liquidation de la société dénommée «**GFA DE LA GRAVE**», en liquidation, société au capital de 91 469,41 €, dont le siège social est à Vignonet (33330). Le Grave, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 315 653 881 ; les comptes de liquidation ont été approuvés, il a été donné quitus au liquidateur, Mademoiselle Mary-Hélène MARTIN, demeurant à Mérignac (33700), 31 avenue Henri Barbusse, laquelle a été déchargée de son mandat. La société sera radiée au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Pour insertion M^e Olivier SAULIERE
831335-5

SASU BICHON
Au capital de 2 000 € Siège
social : 19 route de Bernadon
33650 Martillac
RCS Bordeaux 829 530 195

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2018, l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28-02-2018, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles 390 à 401 de la Loi du 24 juillet 1966.

Est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus : M. Geoffroy BICHON demeurant 19 route de Bernadon 33650 Martillac

Le siège de la liquidation est fixé à 19 route de Bernadon 33650 Martillac

La clôture des opérations de liquidation sera prononcée le 30 avril 2018.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Le liquidateur

831340-5

SCP Pierre-André BIAIS
Mathieu VERGEZ-PASCAL
Notaires Associés
à Bordeaux
30 Cours de l'Intendance

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT ET RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

1^o) Suivant acte reçu par Maître Pierre-André BIAIS, Notaire à Bordeaux (Gironde), le 29 novembre 2017, enregistré à Bordeaux-Centre le 6 décembre 2017, Dossier 2017 12023 Référence 2017 N 01300, contenant cession de parts sociales dans la société dénommée PUY PAULIN,

Par la société dénommée **YADO INVESTISSEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 700 000 €, dont le siège est à Bordeaux (33000) 5 rue Sainte Catherine, identifiée au SIREN sous le numéro 820 500 304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,

Au profit de la société dénommée **PUY PAULIN & CIE**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège est à Bordeaux (33000) 14 place Puy Paulin, identifiée au SIREN sous le numéro 820 945 624 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,

De la totalité des 500 parts sociales, numérotées de 1 à 500, qu'il détient dans la société dénommée **LE PUY PAULIN**, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €, dont le siège est à Bordeaux (33000) 5 rue Louis Combes, identifiée au SIREN sous le numéro 413 736 398 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Par suite de cette cession, la location-gérance conclue entre eux aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-André BIAIS, notaire à Bordeaux, en date du 20 mai 2016, enregistré le 23 mai 2016 Bordeaux n°2016-1253 Case n° 2, est rétroactivement du 27 octobre 2017

2^o) Et de l'assemblée générale de l'associé unique du 29 novembre 2017,

Monsieur Nicolas **LASCOMBES**, demeurant à Bordeaux (Gironde), 24 rue du Professeur Villemain, né à Bordeaux (33000), le 16 octobre 1970, célibataire, a été nommé gérant de la société, aux lieu et place de Monsieur Chakib CAID MOHAMMED démissionnaire.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Signé : Maître Pierre-André BIAIS

831341-9

FIN DE LOCATION- GERANCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28-02-2018 il a été mis fin à la location gérance, consentie par acte sous seing privé à Bordeaux en date du 5-12-2016, pour une durée de 36 mois renouvelable par tacite reconduction, entre : la société **SAS BRC**, au capital de 1 000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 811 207 133, domiciliée 29 Rue du Loup Représentée par Betty TALL, au profit de la société **SAS VEJ**, au capital de 100 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 829 077 510, domiciliée 9 Lot Boutin Simon représentée par Véronique JIMENEZ, portant sur un fonds de commerce de : restaurant sur place et à emporter sis et exploité au 29 rue du Loup 33000 Bordeaux

Pour unique insertion

831336-9

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benjamin BOUJARD, Notaire Associé à Saint-Loubs (Gironde), 15 place de l'Hôtel de Ville, le 23 février 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Maurice **ELGART**, retraité, et Madame Danielle **LOPEZ DE ECHAZAR-RETA**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Loubs (33450) 37 chemin de la Cavernière.

Mariés à la mairie de Cénac (33360) le 24 novembre 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

831327-10

ENVOI EN POSSESSION



**Etude de M^e Madeleine
BUNEL, Notaire**
33460 Margaux-Cantenac

AVIS DEPOT DE TESTAMENT - SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL

Aux termes de son testament olographe en date du 4 août 2017, Monsieur Georges **SOUBRANE**, né à Soussans (33460) le 22 avril 1925, demeurant à Soussans, 17 route de Pauillac, décédé à Lesparre-Médoc le 27 janvier 2018, a institué un légataire universel

Ce testament a été déposé aux minutes de M^e Madeleine BUNEL, notaire à Margaux-Cantenac le 27 février 2018 qui a vérifié les conditions de la saisine du légataire universel

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire seront formées auprès de M^e BUNEL notaire à Margaux, chargé de la succession, dans le délai d'un mois. Pour avis. M^e BUNEL, notaire

831352-12

40 LANDES



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Lacanau - Lège Cap Ferret
Parentis - Salles
www.erecapluriel.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 20 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **BORN CONSEIL**

Siège : 18 avenue Larreillet 40160 Ychoux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : Tous conseils en prévention situationnelle, sécurisation de sites sensibles, gestion de la sûreté d'événements, culturels ou sportifs, Tous conseils aux entreprises ayant trait à la gestion des affaires, pilotage de projets, étude de faisabilité, management, recrutement, marketing, Assistance à la maîtrise d'ouvrage, Prestations événementielles.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé

dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Serge MICHALEX demeurant 18 avenue Larreillet 40160 Ychoux

La Société sera immatriculée au RCS de Mont de Marsan.

Pour avis
831342-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28-02-2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **SEE AUDIOVISUEL**

Siège social : 280 rue du Bas Armagnac 40190 Bourdalat

Forme : SASU

Capital : 1 500 €

Objet social : La production de services audiovisuels à destination des entreprises, des institutions publiques et des particuliers (films institutionnels, films pédagogiques ou de formation, captation d'événements, reportage, spot publicitaire, ...)

Président : Monsieur Gaël CUZACQ demeurant : 280 rue du Bas Armagnac, 40190 Bourdalat élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan
831319-1



Etude de Maîtres
Catherine DUMAREAU et
Jean-Marie SANMARTIN,
Notaires associés à
Bordeaux (Gironde)
20 Cours du Maréchal Foch
30 Cours de l'Intendance

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie SANMARTIN, Notaire à Bordeaux (Gironde), 20 Cours du Maréchal Foch, le 2 mars 2018 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE MARIN**

Forme sociale : groupement forestier.

Siège : Sabres (40630) 431 route du Barbut.

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Capital social : 144 106 €.

- Apport en numéraire de Monsieur Bertrand SARREMEJEAN : 100 € ;

- Apports en nature de diverses parcelles boisées sises à Sabres (40630), Bascons (40090) et Grenade-sur-l'Adour (40270) :

° De Madame Marie SARREMEJEAN : 132 563 € ;

° De Monsieur Alain SARREMEJEAN : 11 443 €

Gérance : Madame Marie Christine ROUX épouse SARREMEJEAN demeurant à Sabres (40630), 431 route du Barbut.

Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ainsi qu'à un associé. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le notaire

831381-1



OFFICE NOTARIAL
CHALOSSE
40700 Hagetmau

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alain LABORDE, Notaire Associé à Hagetmau (Landes), avec bureaux annexes permanents à Mugron, Pomarez Et Montfort En Chalosse (Landes), et bureau secondaire à Amou, le 6 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI DE MOURO.**

Le siège social est fixé à : Hagetmau (40700), 602 route de Monséguir.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de mille deux cents euros (1 200 €).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: Monsieur David FERREIRA demeurant à Saint Cricq Chalosse (40700) 300 chemin de Jouanicon et Monsieur Patrick FERREIRA demeurant à Hagetmau (40700) 602 route de Monséguir.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan (Landes).

Pour avis

Maître Alain LABORDE, notaire

831380-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Mimizan du 1^{er} mars 2018, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BABE**

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 5 000 €

Siège social : 30 route de Mimizan 40200 Saint-Paul-en-Born

Objet : l'exploitation de fonds de commerce de café, bar, hôtel, restauration traditionnelle et à emporter, pizzeria, snack, salon de thé, traiteur, livraison de repas

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Cyrielle LACAUSSE, demeurant 11 avenue des Castors 40200 Mimizan

Agrément : la cession d'actions est soumise à agrément, sauf entre associés

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

831330-1

VACANCES COTE ATLANTIQUE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 3 rue du Vieux Four 40480 Vieux Boucau Les Bains 792 196 396 RCS Dax

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2017 :

L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de cinq mille (5 000) euros.

Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trois mille cinq cent dix (3 510) €.

Il est divisé en trois cent cinquante et un (351) parts de dix (10) euros, chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.

Pour avis, la gérance

831288-2

SCI ATOLL

Société civile immobilière au capital de 10 381,78 €

Siège social : Appartement 50 Bât. A - Terrasses Notre Dame Du Port 40130 Capbreton 401 706 106 RCS Dax

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2016, l'objet social a été étendu, à compter de ce jour, aux activités suivantes : la location non meublée ou la mise à disposition des associés de l'appartement détenu par la

société ; l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles au profit des associés ou de tiers.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.

Pour avis

831290-3



Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet
Bâtiment B Appt 32
33150 Cenon
05 35 38 72 41 - jm.penne@sfr.fr

CÔTE SUD SECRETARIAT SERVICES

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1 500 €

Siège social : 17 rue du Carrosse 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse 810 123 067 RCS Dax

Avis d'extension d'activité

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2018, l'actionnaire unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conciergerie privée et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Présidente

831289-3

JOEL LESCA ET FILS

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 €

Siège social : 699 route de Condrette 40400 Tartas 341 924 546 RCS Dax

Suivant décision en date du 20 février 2018, l'associée unique a décidé de nommer, rétroactivement à compter du 1^{er} juillet 2015 :

- Monsieur Vincent LABOURDETTE, domicilié 485 route de Bendoys 40180 Heugas, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- la société SAS CAP AVENIR, représentée par Monsieur Pierre ARANGOITS, domicilié 15 rue de la Tillole 64100 Bayonne, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, le Président

831367-3

RHYDE

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 18 boulevard du Président Roosevelt 78110 Le Vésinet 823 620 984

RCS de Versailles

L'AGE du 28-02-2018 a décidé de transférer le siège social de la société 418 Chemin de Pinsolle, 40390 Saint-André-de-Seignanx, à compter du 28-02-2018

Objet social : L'acquisition, la vente, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation

Durée : expire le 09-11-2115

Radiation au RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de Dax

831320-4

VJBM

SCI au capital de 300 €

Siège social Place des Tilleuls 40240 Saint Justin

RCS Mont de Marsan 443 664 289

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2018, les associés ont transféré le siège social et l'activité à Saint Justin (40240) 791 Route de Bel Air, à compter du 1^{er} février 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence .

Pour avis, le gérant

831291-4



CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGE en date du 31-07-2017 de la **SARL MURAT**, société en liquidation, au capital de 1 500 € sise 8 avenue de la Côte d'Argent à Mimizan (40200), RCS Mont de Marsan N° 827 881 707.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, qui a été déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31-07-2017.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au GTC de Mont-de-Marsan.

Pour avis

831303-5



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Lacanau - Lége Cap Ferret
Parentis - Salles
www.erecaplurriel.fr

SOCIETE PARANT

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 622,45 €

Siège social et siège de liquidation : Bel Air 40300 Belus 414 795 229 RCS Dax

Avis de clôture de liquidation

L'AGO du 30 septembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Françoise PARANT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Dépôt au RCS de Dax.

Pour avis

831343-5



FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

MANGIRIC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 50 300 €
Siège social : 640-648 Avenue de la Plage 40600 Biscarrosse
Siège de liquidation : 94 avenue Fernand Lafargue 40600 Biscarrosse
535 181 499 RCS Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31-01-2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Emmanuel SZCZEPANSKA demeurant 94 avenue Fernand Lafargue 40600 Biscarrosse pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 94 avenue Fernand Lafargue 40600 Biscarrosse.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

831268-5

SCI MATYONNE
SCI au capital de 100 €
Siège social : 28 Lot Les Myosotis 40230 Saubion
490 715 778 RCS Dax

L'AGE du 19-02-2018, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01-03-2018, nommé en qualité de liquidateur M. LAPEGUE Bernard, demeurant 390 route de Tyrosse 40150 Angresse, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépôt au RCS de Dax.

831269-5

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandrine PAGES, Notaire à Bordeaux (Gironde), 34 cours du Maréchal Foch, le 27 février 2018

Monsieur François Joseph PIET, né à Orist (40300), le 24 mai 1947, et Madame Jacqueline BUCAU, son épouse, née à Sort-en-Chalosse (40180), le 25 mars 1948, demeurant ensemble à Sort-en-Chalosse (40180), 893 route de Cambran, mariés à la mairie de Sort-en-Chalosse (40180) le 16 juin 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial en apportant des biens immobiliers à leur communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

831332-10

Créateurs
d'entreprises
pour être bien
informés,
ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Caubeyres du 16-02-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FREMAUX INVEST

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : Lieu-dit Bigné 47160 Caubeyres

Objet social : L'activité de société Holding, à savoir l'achat, la vente, la propriété et la gestion de titres de sociétés

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social

- L'administration et l'animation des sociétés contrôlées

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 € d'apports en numéraire

Gérance: Christophe, Robert FREMAUX, demeurant Lieu-dit Bigné 47160 Caubeyres

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen

La Gérance

831270-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2018, à Pompogne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : PISCINE DOLCE VITA

Siège social : L'Eglise 47420 Pompogne

Au capital de : 2 000 euros

Durée : 99 années

Objet :

- Plombier, Sanitaire, Electricité, Climatisation,

- Entretien et réparations de piscines,

- Traitement et désinfection eau chaude sanitaire,

- Désinfection des eaux minérales.

Président : Monsieur Philippe COFLER demeurant L'Eglise, Pompogne (47420)

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, le Président

831312-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Le Passage d'Agen du 11-01-2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HFJ Transport

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 7 avenue Paul Bême, Bât F01 Résidence La Palmeraie 2, 47520 Le Passage d'Agen

Objet social : - le transport routier de marchandises au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes, la messagerie, le transport express urgent

- le négoce et la location de tous véhicules motorisés, matériel et équipements divers

- la location de chauffeur

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 € en numéraire

Gérance : Monsieur Frédéric Julien André HEMERY demeurant 7 avenue Paul Bême, Bât F01 Résidence La Palmeraie 2, 47520 Le Passage d'Agen

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen

La Gérance

812313-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mars 2018, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RENOVATION DE L'HABITAT DE FRANCE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : Site Agropole - Immeuble Deltagro 47310 Estillac.

Objet : - Tous travaux de toiture et de pose comprenant : couverture, zinguerie, et nettoyage ; - Tous travaux d'isolation des murs et enduits extérieurs ; - Tous travaux de plomberie, de système de chauffage, de système d'économies d'énergie, de panneaux photovoltaïques et de frigoriste ; - Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Agen.

Au capital de : 35 000 €.

Gérante : Mme Fatima HANI, demeurant 208 avenue Condorcet 47200 Marmande.

875110-1

FERNANDES 47
Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : Lieu-dit Meneaux 47230 Feugarolles

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Feugarolles du 5 mars 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : FERNANDES 47

Siège social : Lieu-dit «Meneaux» 47230 Feugarolles

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, et quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, la prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit pourvu que la société garde un caractère civil. La vente et tout acte d'échange ou d'apport en société des biens lui appartenant sous réserve de préserver le caractère civil de la société. La prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit pourvu que la société garde un caractère civil. La propriété et l'acquisition, la gestion et la vente pour son compte de tout instrument financier (titres, valeurs mobilières, droits sociaux) de toute nature, pourvu que la société garde un caractère civil. La souscription et la gestion de tout contrat de capitalisation ou autres afin de gestion de la trésorerie de la société. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Rogerio ANTUNES FERNANDES, demeurant Lieu-dit Meneaux 47230 Feugarolles.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- Agrément requis dans tous les cas

- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

831369-1

47 LOT-ET-GARONNE**AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE RECTIFICATIF**

1. **Nom et adresse officiels de l'organisme qui passe le marché :**

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET D'ENERGIES DE LOT-ET-GARONNE (SDEE 47)

26 rue Diderot 47000 Agen Tél. : 05 53 77 65 00 Fax : 05 53 77 72 78
president@sdee47.fr - www.sdee47.fr

Profil acheteur : <http://demat-ampa.fr>

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://demat-ampa.fr> ou peuvent être retirés au siège du Sdee 47 ou envoyé sur demande écrite des candidats (courrier ou mail).

2. **Objet du Marché : Désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant à la future sem dédiée aux énergies pour 2018-2024**

Marché public de services

Caractéristiques principales : Mission de certification des comptes : - Missions de mise en œuvre et de contrôle des obligations légales comptables et financières de la SEM - Diligences directement liées à l'ensemble de ces missions.

Lieu d'exécution : Département de Lot-et-Garonne . Les variantes sont autorisées.

3. **Mode de passation :** Procédure adaptée

4. **Durée du marché :** 6 exercices comptables dont le premier pourrait durer jusqu'à 18 mois

5. **Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats :** Les justificatifs demandés sont énumérés dans le règlement de la consultation.

6. **Date limite de réception des offres : vendredi 23 mars 2018 à 12 heures**

Les offres transmises par voie électronique ne sont pas acceptées.

7. **Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

8. **Délai de validité des offres :** 90 jours

9. **Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 5 mars 2018.

831382-0



**SCP LEYGUE, EMIN,
POLTORAK**
Notaires associés
Place Léo Lagrange
47500 Fumel

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hugues EMIN, notaire associé à Fumel, le 27 janvier 2018, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination: **CARROSSERIE BIASI
POIDS-LOURD TP**

Forme: Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : Deux mille euros

Siège social : Castelmoron sur Lot (47260) ZA Grange d'Espagnol.

Objet social : Carrosserie, peinture tous supports, notamment poids-lourd, engins agricoles, engins de travaux publics, et tous types de véhicules

Durée : 99 ans

Apports : la somme de 2 000 € en numéraire

Président: Monsieur Adden Florent Camille BIASI demeurant à Castelmoron sur Lot (Lot et Garonne) « Le Rocher »

Immatriculation: la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, Maître Hugues EMIN
831370-1



CABINET DAURIAC
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 Boé
Tél. 05 53 77 65 65

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **HOLDING MAURY**

Forme : société à responsabilité limitée

Capital : mille euros, divisé en 100 parts de dix euros chacune, constitué d'apports en numéraire et intégralement libéré.

Siège : 47500 Montayral, lieu-dit « Brezies ».

Objet : La prise de participations (notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports en commandite, de souscription, ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement) dans des sociétés industrielles ou commerciales non cotées, et la gestion active de ces sociétés. A ce titre, elle pourra notamment fournir toutes prestations de services administratives, financières ou techniques aux sociétés du groupe.

Durée : cinquante années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérant : Monsieur Bruno MAURY, demeurant à 47500 Montayral, lieu-dit « Brezies ».

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen

B. MAURY

831300-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Villeneuve sur Lot du 27-02-2018, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **BISCARROU**, Siège social : Biscarrou 47300 Villeneuve sur Lot, Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée : 99 ans, Capital social : 1 000 € (numéraire), Gérance : M Yoan JOURDAIN, demeurant Lieu-dit Giget 47340 Saint Antoine de Ficalba, Cession de parts : agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales requis dans tous les cas, Immatriculation de la Société au RCS d'Agen.

Pour avis

831292-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01-03-2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MACONNERIE
RENOVATION 47**

Sigle : **MR47**

Objet social : Maçonnerie générale, électricité

Siège social : 9bis bd du couchant, 47310 Laplume.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Président : M. THOUVENOT Thibaut, demeurant 36 Grand Rue 47310 Laplume

Admission aux assemblées et droits de votes : Un seul associé

Clause d'agrément : La cession est libre tant que la société reste unipersonnelle.

Immatriculation au RCS d'Agen
831368-1



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque
Bât. l'Atrium 47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Boé, du 5 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ALG
GARONNE**

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 10 Bis rue Antonio Vivaldi 47480 Pont-du-Casse

Objet social : toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ; toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, comptable, administrative, juridique ou autre ; la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par tous moyens, (notamment par voie d'achat, échange, apport ou autrement) et la cession de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités, ces prises de participations pouvant être réalisées par la souscription ou l'acquisition de parts sociales, actions ou tous types de valeurs mobilières ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de conclusion de contrat d'agence commerciale, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 70 000 €

Gérant : Monsieur Alain GARANNE, demeurant 10 Bis Rue Antonio Vivaldi 47480 Pont-Du-Casse

Immatriculation de la Société au RCS d'Agen.

La Gérance

831383-1



**SCP F. BLAJAN
et B. LAGIER**
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 Nérac

Aux termes d'un acte reçu par Me BLAJAN, notaire à Nérac, le 14 février 2018 enregistré au SPFE Agen 1, le 2 mars 2018, référence 2018 N 255 il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **AUX CARRES
D'ALBRET**

Forme : société civile régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code civil

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Siège : Nérac (47600) 12 rue des Portanets

Durée : 99ans

Capital : 1 000 €

Cession de parts : soumises à l'agrément des associés

Gérant : M. Rachid AHDID, demeurant à Nérac (47600) lieu-dit Monisson

Ladite société sera immatriculée auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'Agen

Pour avis, Maître BLAJAN

831384-1

SAS LAS MOURELLES Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 519 760 € Siège social : Lieudit Las Mourelles Barbaste (47230) 791 259 682 RCS Agen

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 19 février 2018, le capital social a été augmenté de 217 160 € pour être porté de 519 760 € à 736 920 € par apport en nature et création de 61 actions nouvelles de 3 560 € chacune.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen

Pour avis,

831293-2

SA CASTAGNET DUMEOU EXPLOITATION FORESTIERE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, Transformée en société par actions simplifiée au capital de 336 895 € Siège social : ZI Bacou 7A rue de Belloc 47700 Casteljaloux 384 727 418 RCS Agen

Transformation

Aux termes de délibérations en date du 6 février 2018, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 336 895 €.

Cette transformation ainsi que la modification de l'objet rendent nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La société, précédemment sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance a adopté celle de la société par actions simplifiée.

Objet :

Ancienne mention :

- La coupe, le débardage, le transport, l'achat et la vente de bois

- L'achat, l'exploitation et la vente de peupliers.

Nouvelle mention :

- La coupe, le débardage, le transport, l'achat et la vente de bois

- Les travaux et services liés à la sylviculture

- La location, la mise à disposition de matériels forestiers et de transport

- Le négoce de produits forestiers et de ses dérivés

- Le transport de marchandises,

Administration et direction :

Avant sa transformation en société par actions simplifiée, la société était gérée par :

Madame Joëlle CASTAGNET, Président du directoire, et Monsieur Christian CASTAGNET, Président du Conseil de surveillance demeurant 4 chemin des Moulins 47700 Casteljaloux.

Madame Sabine CASTAGNET et Monsieur Christel CASTAGNET, membre du conseil de surveillance.

Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par Monsieur Stéphane VIEBAN, Président demeurant 30 rue Louis Vieu 81100 Castres et Monsieur Sylvain MILLON, Directeur général demeurant 131 rue Marcel Sembat 33130 Begles.

La mention sera faite au RCS d'Agen.

Pour avis, le Président

831314-3



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque
Bât. l'Atrium 47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

TAXIS 47

**Société à responsabilité
limitée au capital de 15 000 €
Siège social : Brimont
47550 Boé
809 534 753 RCS Agen**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2018, les associés ont décidé de révoquer Monsieur Nicolas GRANDCOING, demeurant Lieudit Berthoumiou 47240 Bon Encontre, de ses fonctions de co-gérant, à compter de la même date.

Pour avis, la Gérance

831321-3

ARTEMPO
**Société à responsabilité
limitée au capital de 8 000 €
Siège social : 849 avenue du
Général Leclerc 47000 Agen
451 843 759 RCS Agen**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2018, Madame Michèle CAVAL a démissionné de ses fonctions de gérant et Monsieur Albert CURIACE et Madame Chantal CURIACE, demeurant 1520E Chemin de l'Espougnac 13650 Meyrargues, ont été nommés gérants pour une durée illimitée à compter du 20 février 2018.

Pour avis, la Gérance

831294-3

Abonnez vous

SCI MARJAC
Société civile au capital
de 83 846,96 €, siège social :
« Marques » Bias
47300 Villeneuve sur Lot
RCS Agen 399 789 403

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 décembre 2017, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Miguel Bernard FESSARD, en qualité de nouveau et unique gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Marie Louise TOTOLU, démissionnaire, et de modifier l'article 17 des statuts.

Pour avis, la Gérance

831326-3

SOCIÉTÉ CHATEAU DE LACAZE
SCI à capital variable
au capital minimum de 2 500 €
Siège social : Lacaze
47190 Aiguillon
RCS Agen 522 216 712

Par décision du 21-12-2017, les associés ont pris acte de la démission de Mme Patricia RUTTIMANN née MAPPUS de ses fonctions de gérante avec effet au 22 février 2018.

Mme Michèle TOUPART, demeurant 143 avenue Notre Dame à SAINT LAURENT DU VAR (06700), a été nommée en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter du 22 février 2018.

Mention sera faite au RCS d'Agen

831386-3

EURL PASINI ARNAUD
Société à responsabilité
limitée au capital de 26 000 €
Siège social : Les Trois
Pierres
47110 Allez et Cazeneuve
520 820 366 RCS Agen

Par décision du tier Mars 2018, l'associé unique a adopté les modifications suivantes :

Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 1^{er} mars 2018, aux activités : la fabrication de machines et appareils pour l'agriculture

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié par l'adjonction de l'activité mentionnée ci-dessus, le reste de l'objet social restant inchangé.

Mention sera faite au RCS : Agen.

Pour avis,

831385-3

SCI ALINAN
SCI au capital de 9 146,94 €
Siège social : 12 rue Suderie
47000 Agen
421 251 760 RCS Agen

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée à caractère extraordinaire du 01-02-2018, il résulte que le siège social a été transféré de 12 rue de Suderie 47000 Agen à 24 chemin du Fond du Bois 47310 Roquefort, ce à compter du 01-02-2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

831271-4

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant procès-verbal du 26-02-2018, les gérants de LED AND CO, SARL au capital de 1 500 €, 823 890 215 RCS Agen, ont décidé de transférer le siège social de Frespach 47140 La Cerisaie Vimenet à Plan De Cuques 13380 Lotissement Lou

Souléou 35 rue René Cassin, à compter du 26-02-2018. Formalités RCS Marseille.
831272-4

SOCIETE EARL BORTOLIN
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 63 000 €
Siège social : « Chauffour »
(47350) Puymiclan
400 626 453 RCS Agen

Changement de siège social

Aux termes d'une décision en date du 31-12-2017, le siège social de l'EARL BORTOLIN, au capital de 63 000 €, sis « Chauffour » (47350) Puymiclan est désormais « Gabriellou » (47350) Puymiclan.

Pour avis, la gérance

831295-4



CABINET DAURIAC
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 Boé
Tél. 05 53 77 65 65

RCGV
Société à responsabilité
limitée au capital de 100 000 €
Siège social : « Ladhuie »
47500 Montayral
538 137 985 RCS Agen
SIRET 538 137 985 000 15

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} mars 2018 que le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à 47500 Montayral, ZA « Porte du Quercy », la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Publicité de la modification est faite auprès du RCS d'Agen.

N. ROTTIER

831301-4



CABINET DAURIAC
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 Boé
Tél. 05 53 77 65 65

BATIMENT ETUDE TECHNIQUES -BETTEC
Société à responsabilité
limitée au capital de 7 622,45 €
Siège social : « Ladhuic »
47500 Montayral
345 194 344 RCS Agen
SIRET 345 194 344 000 31

Il résulte des termes des décisions de l'associée unique en date du 1^{er} mars 2018 que le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à 47500 Montayral, ZA « Porte du Quercy », la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Publicité de la modification est faite auprès du RCS d'Agen.

N. ROTTIER

831302-4

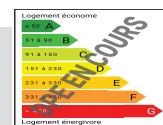
PRO ENDUIT 47
Société par Actions
Simplifiée au capital de
5 000 € « Au Bourg »
47180 Saint Sauveur de Meilhan
489 271 791 RCS Agen

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2018, il résulte que :

VENTE MAISON

Clairsienne
propriétaire

Groupe ActionLogement



Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne-proprietaire.fr
Les candidatures sont à adresser
AVANT LE 9 MAI 2018 par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 av. Emile Counord 33081 Bordeaux cedex

SAINT ANDRE DE CUBZAC

Résidence Les Daganettes
17 rue Jacques Brel Pavillon 10

Maison type 3 d'environ 71 m² comprenant entrée, cuisine, séjour, 2 chambres et salle de bains.

160 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)

www.clairsienne-proprietaire.fr

- Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 février 2018 et sa mise en liquidation.

- L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateurs Messieurs FOUITAH Abdeslam et FOUITAH Mostafa avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social « Au Bourg » 47180 Saint Sauveur de Meilhan, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agen.

Mention sera faite au RCS Agen.

Pour avis

831310-5



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9, rue Pontarique 47000 Agen

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Agen du 23 Février 2018, enregistré auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen 1 le 27 février 2018, dossier 2018 05373 Référence 2018 A 00587, la Société «TCHOUMBY», Société à responsabilité Limitée, au capital de 7 700 €, dont le siège social est à 47000 Agen, ZAC Agen-Sud» avenue du Midi, immatriculée 438 389 751 654 RCS Agen a vendu à la Société «SAS TEMM», Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 000 €, dont le siège social est à 47000 Agen, ZAC Agen-Sud, Avenue du Midi, immatriculée 835 251 349 RCS Agen,

Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, plats cuisinés à emporter, connu sous l'enseigne «SUCRE SALE», exploité à 47000 Agen, ZAC Agen-Sud, avenue du Midi, immatriculé 438 389 751 RCS Agen et identifié 438 389 751 00027, moyennant le prix de vingt deux mille euros, (22 000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 23 février 2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès du Cabinet d'Avocats «LEGI GARONNE» sis à 47000 Agen 9 rue Pontarique, où domicile a été élu à cet effet.

831296-8



M^e Laurent ALEAUME
Notaire à Agen (47000)
66 rue Mirabeau

RESILIATION DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Me Laurent ALEAUME, notaire à Agen, le 23 février 2018, enregistré au SPFE d'Agen 1 le 01-03-2018 Réf 2018 N 00248, Monsieur Michel François Germain **ERMACORA**, gérant de société, demeurant à Bon-encontre (47240), 1240 avenue Anatole France et Monsieur Patrick **BOUTEYRE**, agissant en qualité de gérant de la société dénommée **ERMACORA ET ASSOCIE SOCIETE D'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL**, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à Bon-Encontre (47240), rue Georges Clémenceau ZI Laville, identifiée au SIREN sous le numéro 438 448 623 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN, en leur qualité respective de bailleur et de locataire-gérant, ont déclaré résilier amiablement, sans indemnité de part ni d'autre, à compter rétroactivement du 30 juin 2017, le contrat de location gérance en date du 26 juin 2001 portant sur un fond artisanal d'affûtage, aiguisage, vente de matériel et outillage à bois et métaux, outils tranchants et divers exploités à Bon Encontre (47240), rue Georges Clémenceau, ZI Laville conclu pour une durée d'une (1) année à compter du 1^{er} juillet 2001 renouvelé depuis par tacite reconduction, pour lequel la société **ERMACORA ET ASSOCIE - SOCIETE D'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL** est d'ores et déjà immatriculée en tant que locataire-gérant au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 438 448 623 et au Répertoire des Métiers sous le numéro 438 448 623 RM 47

Pour insertion, le Notaire

831371-9



SCP Dominique LAUZIN-ROY et Pierre BOUDEY
Notaires associés
47000 (Agen)
70 rue Lamouroux

Avis est donné du changement du régime matrimonial par Monsieur Jean-Pierre **ANDRAC** et Madame Francine **IBORRA**, demeurant Foulayronnes (47510) 4 allée de Monthus Bas.

Changement opéré : Adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique LAUZIN-ROY, notaire à Agen (47000) 70, Rue Lnmouroux.

Date de l'acte : 2 mars 2018

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du Notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis,

Maître Dominique LAUZIN-ROY

831349-10

Abonnez vous

BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2017

Le barème kilométrique de l'administration pour les revenus 2017 reste sans changement depuis quatre ans.

Le barème kilométrique publié par l'administration permet aux salariés, aux gérants majoritaires et aux professionnels libéraux, de calculer les frais de déplacements professionnels en voiture ou deux-roues.

Le barème prend en compte la consommation de carburant, l'assurance, l'entretien et les réparations, les pneumatiques, la dépréciation du véhicule, le coût des casques et autres protections pour les deux-roues.

Les péages d'autoroute, les frais de stationnement (à l'exclusion de l'utilisation du garage de l'habitation principale) ainsi que les intérêts d'un emprunt pour l'achat du véhicule (au prorata de l'utilisation professionnelle), peuvent être ajoutés au montant des frais calculés d'après le barème.

L'utilisation du barème présente l'avantage de dispenser le contribuable de produire les justificatifs de ses dépenses (factures d'essence, d'entretien et de réparation...). Le contribuable doit cependant pouvoir justifier, « avec une exactitude suffisante » selon l'administration fiscale, le kilométrage parcouru à titre professionnel. Il est donc conseillé de conserver tout élément permettant de justifier la date, l'objet et l'importance des déplacements professionnels (fiches de route, attestations de l'entreprise, rapports d'activité, etc.). Le barème ne peut être utilisé que pour les véhicules dont le contribuable est personnellement propriétaire (ou son conjoint ou partenaire d'un pacte civil de solidarité). Il ne peut pas s'appliquer à un véhicule pris en location avec option d'achat, ni à un véhicule mis gratuitement à disposition.

Le barème kilométrique concerne principalement les salariés qui renoncent à la déduction forfaitaire pour frais de 10 % et optent pour la déduction de leurs frais réels. Il peut aussi être utilisé par les gérants majoritaires de Sarl et les gérants d'Eurl.

Les non-salariés exerçant une activité non commerciale peuvent également s'y référer à condition d'avoir opté pour cette solution dès le début de l'année et de n'avoir comptabilisé aucun des frais en question.

Le barème est plafonné au montant des frais d'un véhicule de 7 CV. Ce même plafonnement s'applique aussi à la déduction des frais réels justifiés.

ALLOCATIONS ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS

En matière sociale, le barème permet aux employeurs de calculer le montant des indemnités kilométriques, allocations ou remboursements de frais de voiture, versés aux salariés qui utilisent leur véhicule personnel à titre professionnel. Lorsque l'indemnité est calculée sur la base du barème, elle est présumée ne pas être excessive et ne risque donc pas d'être réintégrée dans l'assiette des cotisations sociales.

Il en est de même pour évaluer l'avantage en nature résultant de l'utilisation à titre personnel d'un véhicule appartenant à l'entreprise.

En ce domaine, le barème 2017 peut être utilisé pour les frais de l'année 2018.

Voitures	Distance parcourue à titre professionnel		
	jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	au-delà de 20 000 km
Puissance fiscale			
3 CV	$d \times 0,41$	$(d \times 0,245) + 824$	$d \times 0,286$
4 CV	$d \times 0,493$	$(d \times 0,277) + 1 082$	$d \times 0,332$
5 CV	$d \times 0,543$	$(d \times 0,305) + 1 188$	$d \times 0,364$
6 CV	$d \times 0,568$	$(d \times 0,32) + 1 244$	$d \times 0,382$
7 CV et plus	$d \times 0,595$	$(d \times 0,337) + 1 288$	$d \times 0,401$

Vélocycle	Distance parcourue à titre professionnel		
	jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 5 000 km	au-delà de 5 000 km
Cylindrée			
Moins de 50 cm ³	$d \times 0,269$	$(d \times 0,063) + 412$	$d \times 0,146$

Motos	Distance parcourue à titre professionnel		
	jusqu'à 3 000 km	de 3 001 à 6 000 km	au-delà de 6 000 km
Puissance			
1 à 2 CV	$d \times 0,338$	$(d \times 0,084) + 760$	$d \times 0,211$
3, 4 ou 5 CV	$d \times 0,4$	$(d \times 0,07) + 989$	$d \times 0,235$
Plus de 5 CV	$d \times 0,518$	$(d \times 0,067) + 1 351$	$d \times 0,292$

ADMINISTRATION

LE DROIT À L'ERREUR



© Designed by Snowing

Le « droit à l'erreur » est une présomption de bonne foi bénéficiant aux usagers de l'administration lorsqu'ils commettent une erreur dans l'application d'un texte ou l'exécution d'une formalité. Ce nouveau droit évite d'avoir à subir pénalités ou perte de prestations.

La France est réputée pour les difficultés de la charge administrative qu'elle impose à ses administrés (classée 115^e sur 140 par le Forum économique mondial).

Face à la complexification et la multiplication des réglementations, les entreprises et les particuliers sont régulièrement confrontés à des difficultés d'interprétation ou d'application. Cette insécurité juridique se double d'un climat de méfiance entre l'administration et les administrés ou usagers.

Le projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance » s'inscrit dans le souci de voir l'administration évoluer vers l'accompagnement et le conseil aux usagers, plus que vers la sanction systématique.

La disposition la plus marquante du projet de loi est ce qu'on a appelé le « droit à l'erreur ». Il s'agit de permettre à toute personne, particulier ou entreprise, de régulariser des erreurs commises dans l'application des textes sans être sanctionnée par l'administration.

Diverses mesures en ce sens existent déjà dans la réglementation. Le droit fiscal prévoit notamment une procédure de régularisation permettant de corriger les omissions ou inexactitudes commises dans les déclarations. Cette régularisa-

tion, à l'initiative du contribuable ou sur demande de l'administration, évite de subir une sanction et une majoration de l'intérêt de retard.

En matière de sécurité sociale, les employeurs disposent aussi de la faculté de réparer des erreurs dans les déclarations sociales, sans supporter majorations de retard et pénalités. Ce dispositif est cependant restreint aux erreurs ne dépassant pas 5 % du montant total des cotisations.

Plus généralement, l'administration sait aussi dans la pratique montrer certaine bienveillance lorsque l'erreur est bénigne ou manifestement commise de bonne foi.

Voulant aller au-delà de ces mesures spécifiques et limitées, le projet de loi instaure une règle générale, applicable en tous domaines, à tout administré, particulier ou entreprise.

Le « droit à l'erreur » n'est pas le droit de commettre des erreurs. Il s'agit d'une présomption de bonne foi assurée à tout administré lorsqu'il commet une erreur dans l'application d'une règle ou l'exécution d'une formalité. Les administrés ont ainsi la garantie de pouvoir régulariser leur situation sans encourir de sanction financière ou risquer de perdre tout ou partie d'une prestation.

CHAMPS D'APPLICATION

Le « droit à l'erreur » est d'application générale. L'erreur peut relever du droit fiscal, du droit social, du droit de la consommation ou du droit de la concurrence, etc.

Peu importe que la régularisation soit effectuée spontanément ou seulement après demande de l'administration à l'occasion d'un contrôle.

Le « droit à l'erreur » ne s'applique qu'en cas de première méconnaissance involontaire d'une règle. Le renouvellement d'une même erreur dans l'application d'une même règle, même de bonne foi, met fin à la présomption et peut entraîner des sanctions pécuniaires ou la perte d'un droit.

Par évidence, seules les erreurs régularisables sont concernées. Le retard de dépôt d'une déclaration ou de l'accomplissement d'une formalité n'entrent pas dans le champ du « droit à l'erreur ».

Certaines erreurs ne peuvent être couvertes par la présomption, lorsqu'il s'agit d'erreurs grossières ou qui témoignent d'une négligence grave (par exemple, omission par un employeur de la déclaration sociale nominative, non-respect des obligations du Code de commerce en matière de délais de paiement). La présomption de bonne foi est une présomption simple mais c'est sur l'administration que repose la charge de la preuve de la mauvaise foi ou de l'existence de manœuvres frauduleuses. Enfin, seules les sanctions administratives relèvent du nouveau dispositif, à l'exclusion des sanctions pénales ou des sanctions prévues par contrat. Quelques exclusions, limitativement énumérées, sont également prévues par le projet de loi. Le droit à l'erreur ne peut ainsi permettre d'écarter les sanctions lorsqu'il s'agit de protection de la santé publique, d'environnement ou de sécurité des personnes ou des biens. Il en est de même lorsque la sanction est prévue par le droit de l'Union européenne, une convention internationale ou par les autorités de régulation.

Gadget ou avancée réelle ? Seule la pratique de ce nouveau droit permettra de le savoir. Il faut que les administrés en prennent la juste mesure et en demandent l'application et que l'administration engage les moyens pour y répondre et jouer son rôle d'accompagnement et de conseil.

Projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance »